



**UFR**  
LETTRES  
LANGUES  
SCIENCES  
HUMAINES

Rentrée 2018-2019

# Licence

## 2e et 3e année

### Géographie



#univorleans

## Mot du directeur

Au nom de l'ensemble des personnels enseignants et administratifs, nous vous souhaitons la bienvenue à l'UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines.

À l'université, vous trouverez des conditions de travail et de vie sensiblement différentes de celles que vous avez rencontrées jusqu'alors : moins d'heures de cours, organisation semestrielle, pédagogie adaptée à l'enseignement universitaire : CM, TD, projets tutorés ... (l'assiduité aux cours est obligatoire), acquisition de crédits européens (ECTS)... Votre capacité à être autonome sera sollicitée pour fournir en dehors des cours un effort individuel indispensable à la réussite.

Il n'est pas toujours facile de choisir dès le début son parcours universitaire. C'est pour répondre à cette difficulté qu'un système de passerelles a été mis en place entre certaines licences (par exemple LLCER et LEA, histoire et géographie). Ce dispositif vous permettra de changer d'orientation pendant les deux premières années.

Par ailleurs, tout au long de la licence, par le jeu des options et des parcours, vous pourrez peu à peu vous orienter vers le métier qui vous attire. Vous pourrez encore choisir une UEOI (Unité d'Enseignement d'Ouverture Intégrée) vous permettant de satisfaire votre curiosité ou de compléter votre formation. Après la licence en trois ans, il vous sera possible de vous engager dans un master en deux ans. L'offre de nos masters est aujourd'hui assez riche pour répondre à l'attente de la plupart de nos étudiants. Enfin, le doctorat vous permettra de vous préparer plus spécifiquement aux métiers de la recherche.

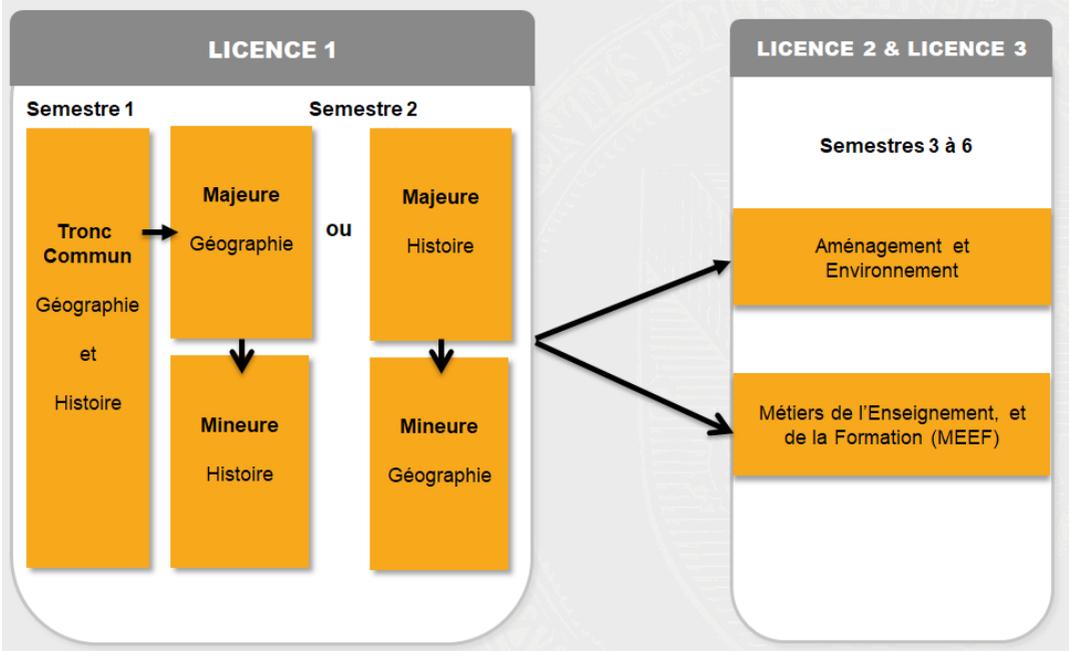
Notre université est ouverte sur le monde. Vous côtoierez dans vos cours des étudiant-e-s d'autres pays, tout comme vous pourrez aller étudier à l'étranger un semestre, une année, voire deux, tout en bénéficiant d'une aide matérielle. Nous vous encourageons vivement à tenter cette expérience très enrichissante.

Notre université est aussi un lieu de vie où, à travers la pratique d'un sport, un engagement syndical ou associatif, la participation à diverses activités (sorties, voyages, expositions, concerts, théâtre...), vous pourrez compléter votre épanouissement personnel.

Nous vous souhaitons, à toutes et à tous, une excellente année universitaire.

La Direction de l'UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines

# Licence Géographie et Aménagement



*L'Université d'Orléans est entrée dans l'Espace Européen de Formation.* Depuis la rentrée universitaire 2004 - 2005, l'Université d'Orléans applique le schéma européen d'organisation des études, le L.M.D.

Cette nouvelle organisation permet à l'étudiant de :

- Construire son parcours de formation et son projet professionnel en bénéficiant de l'accompagnement et des conseils de **son enseignant référent**
- Choisir son parcours de formation parmi **une offre de spécialités élargie** aux différents domaines de formation
- Bénéficier **d'échanges européens** et d'une **reconnaissance des diplômes au niveau international**

## I - L'architecture du nouveau système :

Comme la plupart des Universités françaises et européennes, l'Université d'Orléans délivre trois diplômes et grades universitaires :

- La Licence (BAC+3)
- Le Master (BAC+5)
- Le Doctorat (BAC+8)

### 1. La Licence :

La durée des études est de **6 semestres** qui correspondent chacun à **30 crédits** soit au total **180 crédits** (ECTS : European Credit Transfer System).

### 2. La Licence professionnelle :

Il s'agit d'une troisième année de licence (**60 crédits = 2 semestres**) permettant, après validation de **120 crédits** dans un autre parcours, d'acquérir des compétences en vue d'une insertion professionnelle.

### 3. Le Master :

La durée des études est de **4 semestres**, ce qui équivaut à **120 crédits**. L'obtention de la Licence est nécessaire pour pouvoir s'inscrire en Master.

Le Master (M1 et M2) sanctionne des parcours comportant soit une voie à finalité professionnelle délivrant un **Master Professionnel**, soit une voie à finalité recherche délivrant un **Master Recherche**.

#### 4. Le Doctorat :

Après le Master Recherche, il s'agit du **diplôme le plus élevé du LMD** (Bac + 8). Il est délivré à l'issue d'une soutenance de thèse.

### II - Caractéristiques du LMD :

- Chaque semestre est constitué de plusieurs **Unités d'Enseignements (UE)**. A chaque UE est affectée une valeur en crédits. Les crédits sont attribués lorsque l'UE est validée.
- Les crédits ainsi obtenus sont **transférables** dans toute autre université en France et en Europe et **capitalisables**, c'est-à-dire définitivement acquis quelle que soit la durée du parcours de l'étudiant.
- L'étudiant construit son parcours en fonction de son **projet professionnel**. Il peut le modifier ou le faire évoluer par le choix d'options, de spécialisations, de passerelles qui lui sont proposées. L'étudiant pourra bénéficier, en cours de cursus, d'un seul bilan global lui permettant d'arrêter ses études, de se présenter à des concours. Le bilan n'aura de valeur qu'à usage externe. Il ne pourra être pris en compte dans le cadre de la progression des études. Pour l'accompagner, un **enseignant référent** l'informe et le conseille.

Chaque parcours est animé par une équipe pédagogique encadrée par un directeur des études.

#### *Le supplément au diplôme*

Une annexe descriptive au diplôme est délivrée à tout étudiant diplômé. Elle est destinée à assurer la lisibilité des connaissances et aptitudes acquises au cours de la formation.

### ***Diplômes de DEUG et de Maîtrise***

Est conservée la possibilité de délivrer, à la demande de l'étudiant, le DEUG (correspondant aux 120 crédits des deux premières années de Licence) et la Maîtrise (après obtention des 60 crédits des semestres 1 et 2 de Master).

### ***La compensation***

Pour chaque semestre, si la note globale moyenne est supérieure ou égale à 10/20, le semestre est validé et l'étudiant obtient 30 crédits.

En Licence, une compensation par année s'organise également entre deux semestres immédiatement consécutifs d'une même année universitaire (soit S1 avec S2 ; S3 avec S4 ; S5 avec S6).

En Master, il n'y a pas de compensation par année, ni sous quelque forme que ce soit entre la note de stage ou de mémoire et les notes des autres unités d'enseignement.

### ***Deuxième session***

L'étudiant ajourné à un semestre se voit proposer une session de rattrapage pour tous les enseignements dans lesquels il a obtenu une note inférieure à 10/20 pendant ce semestre.

En Licence, l'étudiant conserve la meilleure des notes obtenues entre la première session et la session de rattrapage, pour une même année. Cette règle s'applique uniquement aux étudiants présents aux deux sessions.



**1. Relevés de notes** sont disponibles à l'accueil de la scolarité dans le hall, après la session des semestres pairs (juin) et la seconde session (juillet).

**2. Attestations de réussite :** En l'attente de la disponibilité des diplômes et sur simple demande à l'accueil de la scolarité.

\* Si l'étudiant ne peut se déplacer, il peut donner procuration à un tiers (document manuscrit portant le nom, le prénom, la date et le lieu de naissance de la personne qui reçoit procuration accompagné d'une photocopie de la carte d'identité) ou faire une demande d'envoi postal en fournissant une enveloppe timbrée au tarif en vigueur.

### 3. Diplômes :

**Licence :** Disponibles au plus tôt dans les six mois après proclamation des résultats à l'accueil de la scolarité.

**Master :** Remis lors de la cérémonie de remise de diplômes de l'année suivante en juin.

Si l'étudiant est dans l'impossibilité de se déplacer, il peut faire une demande par lettre en joignant timbres exclusivement pour envoi en recommandé avec AR.

En cas de procuration, la remise est tolérée, au niveau de la composante, à condition que soient gardés avec la liste des diplômés :

- \* une procuration signée de l'intéressé
- \* une copie de la pièce d'identité du destinataire du courrier
- \* une copie de la pièce d'identité de celui qui détient la procuration

### ATTENTION :

**Des certificats de scolarité vous sont délivrés lors de votre inscription administrative.**

**Il vous appartient d'en faire des copies.**

**Aucun duplicata ne sera établi.**

Pour se présenter à une épreuve quelconque, l'étudiant doit avoir accompli une double formalité administrative :

1. Une **Inscription ADMINISTRATIVE** matérialisée par l'obtention de la carte d'étudiant
2. Une **Inscription PEDAGOGIQUE** pour le choix des options, parcours et régimes d'études

## Le Régime d'Études : Normal ou Spécial ?

### Régime Normal d'Études

Sauf situation particulière, tous les étudiants sont inscrits en Régime Normal d'Études. Ce régime oblige les étudiants à être assidus à tous les cours de TD. Ils passent les examens de contrôle continu et les examens de fin de semestre.

### Régime Spécial d'Études

**Il est exclusivement réservé aux :**

- \* étudiants salariés (justifier d'un contrat de travail)
- \* étudiants en double cursus (justifier la double inscription)
- \* étudiants ayant une activité de nature universitaire
- \* étudiants chargés de famille (joindre la copie du livret de famille)
- \* étudiants handicapés
- \* étudiants sportifs de haut niveau

L'étudiant qui relève de l'un de ces cas choisit le Contrôle Terminal (CT) pour une ou plusieurs UE dans leur totalité, *aucun panachage ne peut être pratiqué au sein d'une UE*. Pour chaque UE en Contrôle Terminal, l'étudiant n'est pas soumis à l'obligation d'assiduité en cours de TD. Il passe une épreuve unique à la fin du semestre.

Pour s'inscrire en RSE, l'étudiant doit remplir un formulaire disponible à l'accueil de la scolarité et fournir un justificatif.

**NOTEZ BIEN :** Il vous est possible de modifier votre inscription pédagogique jusqu'à un mois après le début des cours (régime, options (SAUF UE Libre)), au-delà, votre inscription est considérée comme validée.

L'attribution du RSE n'est plus révoquée en cours de semestre et engage l'étudiant à s'y conformer.

## **Quand faire votre inscription pédagogique ?**

Les inscriptions pédagogiques se déroulent à l'issue de l'inscription administrative.

Pour se présenter à une épreuve quelconque, l'étudiant doit avoir accompli une double formalité administrative.

### **A DÉFAUT :**

**Vous ne serez inscrit dans :**  
**AUCUN COURS DE LANGUES**  
**AUCUN GROUPE DE TD**  
**AUCUNE OPTION**

**+**

**Vous ne serez pas autorisé à composer lors des examens  
et vous ne pourrez obtenir AUCUN DIPLOME.**



(source : <http://www2.cegep-fxg.qc.ca/biblio/plagiat.htm>)

## Organisation des examens et devoirs en classe

Par souci d'équité, tous les étudiants devront respecter les quelques règles suivantes :

- Les étudiants devront s'installer à leur table avec uniquement de quoi écrire (stylos et feuilles si elles ne sont pas fournies) et les éventuels documents autorisés.
- Une place doit être laissée libre entre chaque étudiant dans la mesure de la capacité de la salle. L'étudiant devra immédiatement prendre la place désignée par le surveillant si celui-ci le lui demande.
- Les sacs seront laissés à l'entrée de la salle. Les téléphones portables seront éteints à l'intérieur des sacs. Il est demandé à l'étudiant de venir avec une montre.
- Lors des examens, les sorties ne pourront avoir lieu qu'une heure après le début de l'épreuve écrite. Elles seront soumises à l'autorisation du surveillant qui notera le nom et l'heure, devront rester exceptionnelles et ponctuelles et seront effectuées sans sacs ni manteaux. Tout étudiant contrevenant à ces règles sera soumis aux sanctions prévues par l'université.

## Cas de fraude :

Sont assimilables à une tentative de fraude et passibles de la section disciplinaire du Conseil d'Administration de l'université :

**1 Les sanctions peuvent aller jusqu'à l'interdiction de se présenter à tout examen ou jusqu'à 5 ans d'exclusion.**

★ Pendant les examens et les devoirs en classe

- L'introduction, dans la salle d'examen, d'informations non expressément autorisées et ce quel que soit le support utilisé (papier, mémoire d'ordinateur, de calculatrice, de téléphone portable...);
- La communication durant l'épreuve avec un autre candidat ou toute personne extérieure, dans et en dehors de la salle d'examen, quel que soit le moyen de communication utilisé (téléphones portables, messagerie, ...);
- La substitution de personne;
- Le fait de copier sur un autre étudiant.

★ Pour les travaux à la maison : le plagiat

L'université est confrontée à une forte croissance des problèmes de plagiat. Afin d'éviter de lourdes sanctions pouvant aller jusqu'à l'interdiction de se présenter à tout examen ou concours pour une période allant jusqu'à 5 ans, les étudiants sont invités à prendre connaissance des informations suivantes.

### Qu'est-ce que le plagiat ?

Un étudiant est responsable d'un plagiat quand il s'approprie tout ou partie du travail d'une autre personne (étudiant, chercheur, écrivain, journaliste, etc.). Cela concerne les textes, images, graphiques, statistiques, etc. provenant d'un travail universitaire, d'une publication ou d'un site internet. C'est un délit quand il y a appropriation du travail dans son intégralité ou quand il s'agit d'extraits sans que les références sur la source et l'auteur ne soient très clairement mentionnées.

### Comment citer un travail ou un extrait ?

Bien sûr il est très fréquent de s'appuyer, dans le cadre de travaux universitaires, sur des travaux antérieurs, c'est une démarche au cœur de la pratique scientifique. Pour cela il convient de respecter des règles de citation

#### Règle 1 :

Si vous utilisez les mots, les données, etc. de quelqu'un d'autre, mettez ce que vous citez entre guillemets et fournissez la référence complète (notamment : nom de l'auteur, titre de l'ouvrage, ou titre de l'étude ou du site, date, éditeurs le cas échéant). La forme de la référence peut être différente selon les disciplines et selon les enseignants.

#### Règle 2 :

Si vous empruntez les idées originales de quelqu'un d'autre, donnez la référence complète.

**2 Ces règles et ces exemples sont extraits de la brochure préparée par la Faculté des arts et Faculté des sciences sociales de l'Université d'Ottawa, édition août 2010 (première édition 1999), [www.uOttawa.ca/plagiat.pdf](http://www.uOttawa.ca/plagiat.pdf)**

## Exemples

### **Vous voulez vous servir du texte suivant :**

« Bien qu'elles représentent partout plus de la moitié de la population, les femmes comptent rarement plus qu'une poignée de représentantes dans la classe dirigeante politique. Il y a peu d'aspects de la vie en société où la domination des hommes se fait davantage sentir que dans le domaine électoral. Depuis quelques décennies, les femmes sont de plus en plus nombreuses à embrasser des professions traditionnellement réservées aux hommes; pourtant, l'accession à une charge législative demeure un objectif inaccessible pour la très grande majorité des Canadiennes. »\*

\* Brodie, Janine avec le concours de Célia Chandler, « Les femmes et le processus électoral au Canada » in K. Megyery, *Les femmes et la politique canadienne*, Toronto, Dundern Press, 1991, 3-4.

## **CE QUI EST INACCEPTABLE**

### **Vous avez écrit**

Même si les femmes représentent partout plus de la moitié de la population, elles comptent rarement plus qu'une poignée de représentantes dans la classe dirigeante politique. Il y a peu d'aspects de la vie en société où la domination des hommes se fait davantage sentir que dans le domaine électoral. Depuis quelques décennies, les femmes sont de plus en plus nombreuses à embrasser des professions traditionnellement réservées aux hommes; pourtant, l'accession à une charge législative demeure un objectif inaccessible pour la très grande majorité des Canadiennes.

### **Inacceptable parce que :**

• **L'extrait a simplement été recopié, sans guillemets ni indication de source.**

Même si les femmes constituent plus de 50% de la population, il est rare qu'elles possèdent des postes élevés dans le domaine de la politique. En fait, la domination des hommes peut être plus facilement aperçue dans le domaine électoral. Cependant, même si, depuis quelques dizaines d'années, les femmes occupent de plus en plus de postes qui étaient dominés par les hommes, il demeure qu'il est très difficile pour les femmes canadiennes d'accéder à des postes législatifs.

• **Les mots sont changés, mais les idées sont empruntées, et il n'y a aucune référence. (On ne peut pas simplement remplacer les mots d'un autre par des synonymes).**

Même si les femmes représentent plus de 50% de la population, elles **comptent rarement plus qu'une poignée de représentantes dans la classe dirigeante politique**. En fait, c'est dans le domaine électoral que la domination des hommes se fait davantage sentir. Cependant, même si depuis quelques dizaines d'années, les femmes occupent de plus en plus de postes traditionnellement réservés aux hommes, **l'accession à une charge législative demeure un objectif inaccessible** pour la plupart des Canadiennes (Brodie, 1991 : 3).

• **Même si l'auteur, son oeuvre et les pages sont indiqués, les mots en gras sont ceux de l'auteur et ils ne sont pas placés entre guillemets.**

## CE QUI EST ACCEPTABLE

### Vous avez écrit

### Acceptable parce que :

Selon Brodie, « [B]ien qu'elles représentent partout plus de la moitié de la population, les femmes comptent rarement plus qu'une poignée de représentantes dans la classe dirigeante politique. Il y a peu d'aspects de la vie en société où la domination des hommes se fait davantage sentir que dans le domaine électoral. » (1991 : 3)

• **L'extrait est placé entre guillemets, et la source est citée.**

• **La présentation des références varie selon les disciplines. Consultez vos professeurs.**

Comme le rappelle Brodie (1991 : 3), de plus en plus de femmes occupent des postes dominés par les hommes et « l'accession à une charge législative demeure un objectif inaccessible pour la très grande majorité des Canadiennes ».

• **Vous avez brièvement exprimé en vos propres termes l'essentiel de ce que l'auteur a dit en deux phrases.**

• **Vous avez placé entre guillemets ce que vous avez emprunté textuellement à l'auteur.**

## CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2018-2019

AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	JANVIER	FEBVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET
1 M	1 S	1 L	1 J	1 S	1 M	1 V	1 V	1 L	1 M	1 S	1 L
2 M	2 D	2 M	2 V	2 D	2 M	2 S	2 S	2 L	2 M	2 D	2 M
3 V	3 M	3 M	3 S	3 L	3 V	3 D	3 D	3 M	3 V	3 L	3 M
4 S	4 M	S4	4 D	4 L	4 V	4 D	4 D	4 M	S11	4 S	4 V
5 M	5 V	S3 UEOI	5 D	5 M	5 M	5 M	5 M	5 M	S3 UEOI	5 L	5 M
6 V	6 M	6 S	6 M	6 M	6 S	6 M	6 M	6 S	6 L	6 M	6 V
7 D	7 V	7 D	7 M	7 D	7 D	7 J	7 J	7 D	EXAMENS	7 V	7 D
8 M	8 S	8 L	8 J	8 V	8 L	8 V	8 V	8 L	EXAMENS	8 S	8 L
9 D	9 D	9 M	9 V	9 D	9 M	9 S	9 S	9 M	9 J	9 D	9 M
10 V	10 L	10 M	10 S	10 L	10 J	10 D	10 D	10 M	S12	10 L	10 M
11 M	11 M	Inscriptions UEOI	11 D	11 M	Forum de	11 D	11 D	11 V	EXAMENS	11 M	11 J
12 D	12 V	S1	12 L	12 M	S13	12 M	12 M	12 J	EXAMENS	12 D	12 V
13 L	13 M	13 M	13 M	13 D	13 D	13 M	13 M	13 S	13 L	13 J	13 S
14 M	14 V	Happy Campus Day	14 M	14 L	14 J	14 J	14 J	14 D	EXAMENS	14 V	14 D
15 V	15 S	15 L	15 V	15 M	15 M	15 V	15 V	15 L	15 M	15 S	15 L
16 D	16 M	16 M	16 V	16 D	16 M	16 S	16 S	16 M	16 D	16 S	16 M
17 V	17 M	17 D	17 L	17 L	17 J	17 D	17 D	17 M	17 L	17 L	17 M
18 S	18 M	18 J	18 D	18 M	18 V	18 L	18 L	18 J	18 S	18 M	18 J
19 D	19 M	S2	19 L	19 M	19 S	19 M	19 M	19 D	EXAMENS	19 D	19 M
20 J	20 J	S1 UEOI	20 M	20 M	20 M	20 M	20 M	20 S	20 L	20 S	20 S
21 V	21 V	21 D	21 M	21 S	21 J	21 J	21 J	21 D	21 M	21 V	21 D
22 S	22 S	22 L	22 J	22 S	22 M	22 V	22 V	22 L	22 M	22 S	22 D
23 D	23 D	23 M	23 J	23 D	23 M	23 S	23 S	23 M	23 D	23 M	23 M
24 M	24 M	24 M	24 S	24 L	24 S	24 D	24 D	24 V	24 M	24 D	24 M
25 V	25 M	S7	25 L	25 V	25 V	25 D	25 D	25 V	25 S	25 M	25 D
26 S	26 M	S8 UEOI	26 D	26 L	26 V	26 M	26 M	26 V	EXAMENS	26 M	26 V
27 L	27 M	S9 UEOI	27 M	27 V	27 S	27 M	27 M	27 V	27 D	27 V	27 S
28 M	28 V	S3	28 L	28 M	28 J	28 M	28 M	28 D	28 M	28 V	28 D
29 M	29 S	S2 UEOI	29 D	29 V	29 M	29 V	29 V	29 L	EXAMENS	29 S	29 D
30 D	30 D	30 M	30 D	30 D	30 J	30 S	30 S	30 M	30 J	30 M	30 M
31 V	31 M	31 M	31 J	31 L	31 J	31 D	31 D	31 V	31 V	31 M	31 M

Vacances scolaires zone B  
Océaniques-Tours

Dimanches  
Début du semestre : 10/09 et 14/01  
Retour des semestres : 01/01 et 01/09

Evénements  
Congés universitaires

Unités d'enseignement d'ouverture intégrées : UEOI

Examinés 1er semestre - 1ère session  
Examinés 2e session  
Retour des notes  
Résultats  
Jury - délibérations

Examinés 2e session  
DPP (Dispositifs Pédagogiques Particuliers)  
Du 3 au 5 juin

**Semestre 3 : 10 semaines de cours**  
Inscriptions du 10 septembre à 8h au 14 septembre 15h  
Début des enseignements : **Jeudi 20 septembre**

**Unités d'enseignement d'ouverture intégrées : S3 / S4**  
Semestre 4 : 10 semaines de cours  
Inscriptions du 30 novembre à 8h au 4 décembre  
Début des enseignements : **Jeudi 24 janvier**

**Certification C026**  
Inscriptions du 24/09 au 02/11 pour les étudiants  
Inscriptions du 5/11 au 7/12 pour les autres candidats  
Date limite de dépôt des dossiers : 26 avril 2019

**Stages**  
Coursus Licence et Master 1 : fin des stages le 31 juillet (par dérogation 31 août) et débâcle du jury au plus tard le 07 septembre  
LP & Master 2 : fin des stages le 31 août et débâcle du jury au plus tard le 15 octobre

**Mémoires**  
Master 1 : fin des soutenance le 31 août et débâcle du jury au plus tard le 07 septembre  
Master 2 : fin des soutenance le 31 août (par dérogation le 30 septembre) et débâcle du jury au plus tard le 15 octobre

**Reorientation**  
Inscriptions aux ateliers : du 22/10 au 19/11  
Ateliers : du 19/11 au 12/12  
Retour des dossiers : du 12/11 au 5/12

**Unités d'enseignement d'ouverture intégrées : S3 / S4**  
Semestre 4 : 10 semaines de cours  
Inscriptions du 30 novembre à 8h au 4 décembre  
Début des enseignements : **Jeudi 24 janvier**

**Stages**  
Coursus Licence et Master 1 : fin des stages le 31 juillet (par dérogation 31 août) et débâcle du jury au plus tard le 07 septembre  
LP & Master 2 : fin des stages le 31 août et débâcle du jury au plus tard le 15 octobre

**Mémoires**  
Master 1 : fin des soutenance le 31 août et débâcle du jury au plus tard le 07 septembre  
Master 2 : fin des soutenance le 31 août (par dérogation le 30 septembre) et débâcle du jury au plus tard le 15 octobre

UE	COEFF / ECTS	CM	TD
<b>Licence 2e année</b>			
<b>SEMESTRE 3</b>			
Géographie urbaine	4	15	15
Biogéographie	4	15	15
L'Amérique du Nord face aux défis du développement durable	4	15	15
Agriculture et alimentation dans le monde	4	15	15
Traitement statistique et graphique des données	3	15	24
UEOI	2	15	
LANSAD au choix :	2		18
Allemand			
Anglais			
Espagnol			
<i>Parcours Aménagement - Environnement</i>			
Formes et processus d'érosion	4	15	15
Les métiers de l'aménagement et de l'environnement	3		20
<i>Parcours Métiers de l'Enseignement et de la Formation</i>			
Histoire ancienne : fondements institutionnels et socio-culturels	4	24	
Connaissance des institutions éducatives	3	6	14

## SEMESTRE 4

Géographie rurale	4	15	15
Hydrologie continentale	4	15	15
Afrique et Amérique latine face aux défis du développement durable	4	15	15
Europe, les enjeux du développement territorial	4	15	15
Cartographie et SIG	3		24
UEOI	2	15	
LANSAD au choix :	2		18
Allemand			
Anglais			
Espagnol			
<i>Parcours Aménagement - Environnement</i>			
Aménagement du territoire et aménagement urbain	4	15	15
Développement local et solidaire	3	12	12
<i>Parcours Métiers de l'Enseignement et de la Formation</i>			
Histoire médiévale	4	24	
Stage d'observation en milieu scolaire	3		12

## Licence 3e année

### SEMESTRE 5

Systèmes et réseaux de transport	4	15	15
Géographie des risques	4	15	15
Le monde russe face aux défis du développement durable	4	15	15
Enjeux, conflits et protection de la nature	3	12	12
Méthodes de terrain	3		24
Ecole de terrain	3		24
LANSAD au choix :	2		18
Allemand			
Anglais			
Espagnol			
<i>Parcours Aménagement - Environnement</i>			
Les outils du développement territorial	4	8	24
Système d'information géographique	3		24
<i>Parcours Métiers de l'Enseignement et de la Formation</i>			
Histoire sociale et culturelle de l'Europe moderne	4	24	
Psychologie et sociologie pour l'enseignement	3		22

SEMESTRE 6			
Géographie humaine environnementale	4	15	15
Les territoires de l'eau	4	15	15
Le monde chinois face aux défis du développement durable	4	15	15
Histoire, épistémologie et didactique de la géographie	5	18	18
Aménagement touristique	4	15	15
LANSAD au choix :	2		18
Allemand			
Anglais			
Espagnol			
<i>Parcours Aménagement - Environnement</i>			
Hydrologie spatiale	4	15	15
Période d'observation en milieu professionnel (2 semaines)	3	6	
<i>Parcours Métiers de l'Enseignement et de la Formation</i>			
Pouvoirs et sociétés en Occident à l'époque contemporaine	4	24	
Enseigner l'histoire-géographie (1er et 2nd degré)	3		20



## LICENCE 2e année

### Semestre 3 - Tronc commun

- **Géographie urbaine** - Responsable de l'UE : Franck GUÉRIT  
Volume horaire : 15CM + 15TD Coeff. 4 - 4 ECTS  
MCC : Session 1 : 2 CC x30%+ 1 CT 40% écrit 3h - Session 2 : 100% CT écrit 3h  
RSE: S1 : 100% CT écrit 3h - Session 2 : 100% CT écrit 3h

#### Descriptif de l'enseignement :

L'UE questionne l'urbanisation de la planète dans sa dimension historique et géographique. Une définition de la réalité urbaine est proposée à travers ses réalités morphologiques, démographiques, économiques, culturelles, sociales et politiques. La place de l'individu en ville, la ségrégation urbaine, le développement urbain durable constituent des thèmes qui abordent les questions et les enjeux contemporains de cette urbanisation.

#### Orientations bibliographiques de base :

*Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés.* - Sous la direction de Jacques LEVY, Michel LUSSAULT, Denis RETAILLÉ.- Paris : Éditions Belin, 2003  
*Ghettos de riches. Tour du monde des enclaves résidentielles sécurisées.*- Sous la direction de Thierry Paquot.- Paris : Perrin, 2009.- 298 pages  
GUILLEY Christophe.- *Fractures françaises.*- Paris : Flammarion 2013.- 186 pages  
LUSSAULT Michel.- *Hyper-lieux. Les nouvelles géographies de la mondialisation.*- Paris : Seuil, 2017  
HUMAIN-LAMOUR Anne-Lise, LAPORTE Antoine – *Introduction à la géographie urbaine* – Paris : Armand Colin, Coursus, 2017, 206 p.  
NEDELEC Pascale – *Géographie urbaine* – Paris : Armand Colin, Portail, 2018, 256 p.  
BURGEL Guy, GRONDEAU Alexandre – *Géographie urbaine* – Paris : Hachette éducation, 2015, 288 p  
RONCAYOLO Marcel.- *La ville et ses territoires.*- Paris : Gallimard, 1997



**Biogéographie** - Responsable de l'UE : Bertrand SAJALOLI

Volume horaire : 15CM + 15TD Coeff. 4 - 4 ECTS

MCC : Session 1 : 2 CC x30%+ 1 CT 40% écrit 3h - Session 2 : 100% CT écrit 3h

RSE: S1 : 100% CT écrit 3h - Session 2 : 100% CT écrit 3h

### Descriptif de l'enseignement :

Cet enseignement est une réponse à l'intérêt croissant des étudiants pour les milieux naturels et plus généralement pour l'environnement. Il s'appuie sur une approche naturaliste qui étudie le fonctionnement des écosystèmes et les principales formations végétales de la planète.

Il s'intéresse d'abord à la physiologie des plantes, aux facteurs écologiques (eau, température, lumière...) susceptibles d'expliquer leur localisation. En automne, une sortie-terrain d'une journée dans la forêt de Fontainebleau ou en Sologne concrétise ces remarques et propose une initiation botanique. Les grandes formations végétales zonales (toundra, forêt boréale de conifères, forêt mixte, ...) sont examinés ensuite sous un angle dynamique tant dans le temps (effets des variations climatiques quaternaires, modalités de la reconquête de ces espaces par la végétation...) que dans l'espace où l'imbrication des sites (fond de vallée, versant, interfluves,...) génère de véritables mosaïques végétales. Cette démarche s'appuie sur un outil privilégié, la carte de végétation, dont le commentaire constitue une des modalités du contrôle continu.

### Bibliographie :

- ALEXANDRE F & GENIN A. (2012) *Géographie de la végétation terrestre*, A. COLIN, coll. U,
- BRAQUE R. (1988) *Biogéographie des continents*. Paris : MASSON, 470 p.
- DA LAGE Antoine. et METAILLE Gérard (sous la direction de), *Dictionnaire de biogéographie végétale*, Centre National de Recherche Scientifique (CNRS), Paris, 2000.
- LACOSTE Alain et SALANON R., *Éléments de biogéographie et d'écologie*, 2e éd., Colin, 2001.
- LACOSTE Alain, *Éléments de biogéographie et d'écologie une compréhension de la biosphère par l'analyse des composantes majeures des écosystèmes*, LAVOISIER, 2005.
- LAGEAT Y., *Les milieux physiques continentaux*, Belin, coll. Mémento Géographie, 2004, 190 p. (climatologie et biogéographie).
- LECŒUR Ch. (coord.), *Éléments de géographie physique*, collection Grand Amphi, Bréal, ed. 2002, 448 p. (climatologie et biogéographie).
- ROUGERIE Gabriel, *Emergence et cheminement de la biogéographie*, Paris, L'Harmattan, mai 2006, 223p.
- VEYRET Y., VIGNEAU J.P., *Géographie physique. Milieux et environnement dans le système Terre*, U Colin, 2002, 368 p. (climatologie et biogéographie).

## **L'Amérique du nord face aux défis du développement durable -**

Responsable de l'UE : Jean-Marc ZANINETTI

Volume horaire : 15CM + 15TD Coeff. 4 - 4 ECTS

MCC : Session 1 : 2 CC x30%+ 1 CT 40% écrit 3h - Session 2 : 100% CT écrit 3h

RSE: S1 : 100% CT écrit 3h - Session 2 : 100% CT écrit 3h

### **Descriptif de l'enseignement :**

Tous deux issus de l'Empire colonial Britannique, les États-Unis d'Amérique et le Canada se partagent un continent de 19 millions de km<sup>2</sup> et constituent le « bloc » économique régional le plus prospère au monde. Contrairement à la Chine à laquelle elle doit être comparée maintenant, l'Amérique du Nord bénéficie d'une abondance d'espace, de ressources naturelles et de tous les moyens de les mettre en valeur et de protéger sa nature encore partiellement inviolée. Mais l'environnement est une question contentieuse en Amérique du Nord en dépit de ces formidables atouts. Ce cours s'intéresse au défi du développement durable qui est lancé à des sociétés aux racines coloniales fondées sur la conquête et l'exploitation brutale des ressources naturelles dont les mentalités tardent à s'adapter à la perspective de la rareté en dépit de l'énormité des aléas naturels et des risques et des enjeux posés par l'immensité continentale. Au travers d'études de cas représentatives, des questions essentielles seront abordées telles que la politique des aires protégées, l'exploitation des énergies fossiles, la dépendance énergétique et ses fondements territoriaux, la marginalisation des premières nations, le lourd héritage socio-politique de l'économie de plantation, etc. Cet enseignement permettra de mieux comprendre les réticences en particulier d'une nation, les États-Unis face à l'injonction internationale de la transition écologique.

### **Bibliographie :**

Lectures fondamentales lectures obligatoires (contrôle continu) **en caractères gras**

ZANINETTI, J.M., 2012, *Les espaces de l'Amérique du Nord : Canada, Etats Unis, Mexique*. Paris : PUF, collection Major. 212 p.

**Lecture obligatoire (contrôle des connaissances) : chapitres 1 et 2, Unité et diversité naturelle d'un continent et l'empreinte coloniale p. 13-44.**

CARROUE, L., COLLET, D., 2012, *Canada, Etats-Unis, Mexique, Un Ancien Nouveau Monde*. Paris : Breal. 336 p.

**Lecture obligatoire (contrôle des connaissances) : chapitre 1, La création d'un nouveau monde p. 15-55.**

MONOT, A., LETNIEWSKA-SWIAT, S., MEDINA, L., MAROT, K., 2012. *Canada, Etats-Unis, Mexique*. Paris : Breal. 224 p.

**Lecture obligatoire (contrôle des connaissances) : chapitre 1, Du territoire aux territoires nord-américains p. 52-92.**

## **Agriculture et alimentation dans le monde** - Responsable de l'UE :

Geneviève PIERRE

Volume horaire : 15CM + 15TD Coeff. 4 - 4 ECTS

MCC : Session 1 : 2 CC x30%+ 1 CT 40% écrit 3h - Session 2 : 100% CT écrit 1h30

RSE: S1 : 100% CT écrit 3h - Session 2 : 100% CT écrit 1h30

### Descriptif de l'enseignement :

Les espaces et les systèmes de production agricoles ne cessent d'évoluer sous la contrainte de la mondialisation et de la croissance démographique. Dans les pays développés, la production agricole est protégée par des barrières douanières ou des marchés régionaux organisés qui lui permettent de supporter globalement la concurrence mondiale. Or, malgré les politiques visant à « libéraliser » les marchés agricoles, les agricultures familiales restent encore très dominantes et les productions vivrières locales nourrissent la majorité de la population mondiale, particulièrement en Afrique sub-saharienne et en Asie du sud-est et du sud (Inde). Entre mondialisation et ré-ancrages locaux, les agricultures familiales et vivrières, loin de disparaître, se réinventent, « s'urbanisent » et constituent un enjeu de sécurité et de souveraineté alimentaire locale, nationale et mondiale. A côté de stratégies de mondialisation intégrées à l'agro-business, d'autres formes d'agriculture valorisant les approvisionnements durables en proximité, résistent ou se développent, autant dans les pays développés que dans les pays émergents et /ou en développement. Toutefois, la volonté pour certains pays de sécuriser leurs approvisionnements alimentaires peut menacer ces stratégies localisées, notamment du fait des mouvements actuels de « land grabbing ». La terre agricole devient une ressource recherchée, au même titre que les matières premières. Cette thématique est considérée à plusieurs échelles, avec de nombreux exemples régionaux. In fine, l'enjeu central est de produire assez pour nourrir 9 milliards d'hommes : cela interpelle le lien population/développement au prisme des disponibilités alimentaires, des mutations des systèmes de production mais également de l'évolution des régimes alimentaires.

### Lectures obligatoires :

#### A lire pour la rentrée :

**CHARVET J.P. et SMIGNON M., 2016, Géographie humaine - 3e éd. - Questions et enjeux du monde contemporain, A. Colin, Coll U, 400 p (chapitre 7).**

CHALEARD J.-L. et J.-L. CHARVET J.-L. *Géographie agricole et rurale*, Paris, Belin, Collection atouts, 2004, 240 p.

CHARVET Jean-Paul (dir.), 2008, *Produire pour nourrir les hommes*, SEDES, 216 p.

## ■ **Traitement statistique et graphique des données** - Responsable de l'UE :

Maxime LAGRANGE

Volume horaire : 24TD Coeff. 3 - 3 ECTS

MCC : Session 1 : 2 CC x50% écrit - Session 2 : 100% CT écrit 1h30 (poste informatique)

RSE: S1 : 100% CT écrit 1h30 (poste informatique) - Session 2 : 100% CT écrit 1h30

### Descriptif de l'enseignement :

Les travaux dirigés doivent apprendre aux étudiants à manipuler et traiter des données statistiques à l'aide d'un tableur sous la forme de tableaux, tris à plat, tris croisés, et de graphiques, diagrammes circulaires, histogrammes, diagrammes cartésiens, courbes. Ils apprennent en même temps à manipuler les fréquences simples et cumulées, construire et interpréter une courbe de concentration et un indice de Gini. Ils font l'apprentissage des indicateurs de statistique descriptive, indicateurs de tendance centrale, indicateurs de dispersion, indicateurs de forme, et apprennent à les interpréter. Les étudiants appréhendent les notions de pondération. Dans le traitement des séries temporelles, les étudiants apprennent à calculer un taux moyen annuel de variation, pondéré en tant que de besoin, et à distinguer variation absolue et relative d'une part, et vitesse de variation moyenne d'autre part.

### Bibliographie :

Lethielleux Maurice, 2016, *La statistique descriptive en 27 fiches*. Paris, Dunod, 8e édition, 2016. Bouquet Cyberlibris (ScholarVox) corpus sciences économiques et gestion. ISBN: 978-2-10-074794-8

Mathé Armelle, 2016, *L'essentiel de la statistique descriptive*. Issy-les-Moulineaux , Gualino-Lextenso éditions – 2016, Bouquet Cyberlibris (ScholarVox) corpus sciences économiques et gestion. ISBN: 978-2-297-06067-7

Monino Jean-Louis, 2017, *Statistique descriptive : QCM et exercices corrigés, 4 sujets d'examen corrigés, avec rappels de cours*. Malakoff – Dunod, Bouquet Cyberlibris (ScholarVox) corpus sciences économiques et gestion. ISBN: 978-2-10076-387-0

## ■ **Langue vivante** - Responsable de l'UE : LANSAD

Volume horaire : 18TD Coeff. 2 - 2 ECTS

### Descriptif de l'enseignement :

Approfondissement des bases (vocabulaire et grammaire) de langue vivante.

Allemand : L'enseignement d'Allemand pour spécialistes des autres disciplines travaille sur toutes les compétences écrites et orales et est organisé par groupes de niveau (A2/2 à B1+).

### Objectifs :

Donner une base en langue vivante ; passer à la pratique de la langue parlée et écrite

 **UEOI** - Responsable de l'UE : selon l'UEOI choisie  
Volume horaire : 15CM Coeff. 3 - 3 ECTS

## Descriptif de l'enseignement et objectifs :

Voir le catalogue des UEOI

---

# Semestre 3 - Parcours Aménagement – Environnement

---

 **Formes et processus d'érosion** - Responsable de l'UE : Pascal BARTOUT  
Volume horaire : 15CM + 15TD Coeff. 4 - 4 ECTS  
MCC : Session 1 : 2 CC x25%+ 1 CT 50% écrit 3h - Session 2 : 100% CT oral 15 min.  
RSE: S1 : 100% CT écrit 3h - Session 2 : 100% CT oral 15 min.

## Descriptif de l'enseignement :

L'étude de l'érosion nécessite d'avoir acquis les compétences inhérentes aux deux UE de première année de licence que sont « Climat, océan, changement climatique » et « Le relief de la terre, géomorphologie structurale » car il s'agit d'une forme de synthèse appliquée de l'action du climat sur la structure géologique en place. Cet enseignement comprend deux parties distinctes : la compréhension des processus (météorisation, érosion) puis l'étude des formes générées par le croisement entre les processus et la trame climatique à différentes échelles, qu'elles soient spatiales ou temporelles. Cet enseignement constitue un préalable indispensable à la compréhension de la pédologie ou de l'hydrologie fluviale et plus généralement à la question des risques naturels. Les travaux dirigés poursuivent la progression engagée au semestre précédent autour de la coupe géologique en étudiant les structures plissées et celles plutoniques, mais envisagent également le traitement du croquis géomorphologique, synthèse cartographique de la géomorphologie structurale (S2) et de la géomorphologie dynamique et climatique (S3). En outre, afin que les étudiants s'approprient correctement le thème de la géomorphologie, une sortie sur le terrain d'une journée est comprise dans le cursus.

## Bibliographie :

Cadène P., 2002, *Le commentaire de cartes et de documents géographiques*, Belin, Paris, 223p.  
Chaput J.-L., 2006, *Initiation à la géomorphologie*, Ellipses, Paris, 172p.  
Coque R., 2002, *Géomorphologie*, Armand Colin, Paris, 503p.  
Cosandey C., 2003, *Les eaux courantes*, Belin, Paris, 240 p.  
Cosandey C. & Robinson M., 2000, *Hydrologie, continentale*, Armand Colin, Paris, 222 p.

## Bibliographie suite :

- Demangeot J., 2006, *Les milieux naturels du globe*, Armand Colin, Paris, 364p.
- Derruau M., 2004, *Les formes du relief terrestre : notions de géomorphologie*, Armand Colin, Paris, 119p.
- Mercier D., Dir., 2004, *Le commentaire de paysages en géographie physique*, Armand Colin, Paris, 256p.
- Mercier D., 2013, *Géomorphologie de la France*, Dunod, Paris.
- Michel F., 2008, *Le tour de France d'un géologue*, Delachaux et Niestlé, Paris, 383p.
- Salomon J.-N., 2001, *Précis de karstologie*, PUB, Bordeaux, 250p.
- Salomon J.-N. & Nicod J., 2006, *Précis de karstologie*, PUB, Bordeaux.
- Valadas B., 2005, *Géomorphologie dynamique*, Armand Colin, Paris.
- Veyret Y., Dir., 2002, *Géographie physique : Milieux et environnement dans le système terre*, Armand Colin, Paris, 368p.

## **Les métiers de l'aménagement et de l'environnement - Responsable de l'UE : Rachid NEDJAI**

Volume horaire : 20TD Coeff. 3 - 3 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC rapport écrit CCI - Session 2 : 100% CT oral 15 min.

RSE: S1 : 100% CC rapport écrit CCI - Session 2 : 100% CT oral 15 min.

## Descriptif de l'enseignement :

La diversité des métiers auxquels peut prétendre un géographe à l'issue de ses études rend bien compte de la difficulté de choix à laquelle est confronté un étudiant de licence. Dans le but de lui apporter un premier regard concret sur les métiers et les grandes orientations professionnelles, une approche par les métiers s'est imposée d'elle-même. L'UE présentera les grands ensembles des métiers du géographe aux étudiants dans l'optique de leur donner un avant-gout à la vie professionnelle. Elle apportera des réponses concrètes par des exemples concrets qui permettent à l'étudiant de construire un tableau d'orientation pouvant l'aider dans ses choix d'orientation en Master.

L'Unité d'enseignement se décline en deux grands blocs dédiés respectivement à :

- Faire une rétrospective des parcours en géographie en France et dans certains pays européens et américains dans une optique comparative,
- Un passage par des exemples concrets donnant lieu à des discussions quant à l'itinéraire pédagogiques pouvant conduire à ces métiers

Une phase d'apprentissage des techniques de rédaction de lettres de motivation, de CV, de rapport de présentation est également prévue dans cette UE pour donner un sens professionnel à l'étudiant. Elle se conclue par une présentation orale et une analyse critique des documents présentés

## Bibliographie :

- Beauchesne Luci et Riberolles Anne, *Réussir son projet professionnel*, L'Étudiant, Paris, 2000.
- Chapuisat Jérôme (dir.), *Projet professionnel de l'étudiant : les nouvelles donnes*, ONISEP, Marne-la-Vallée, 2002.
- Korenblit Patrick (dir.), *Construire son projet professionnel : à partir du bilan de compétences*, ESF éditeur, Issy-les-Moulineaux, 2004.
- Mignot Marine (Dir.), *Le grand livre des Métiers*, L'Étudiant, Paris, 2004.
- ONISEP, « *Le dico des métiers 2005* » in ONISEP, Les Dossiers de l'ONISEP, Office national d'information sur les enseignements et les professions, 2006.

---

## Semestre 3 - Métiers de l'enseignement et de la formation (MEF)

---

 **Histoire ancienne : fondements institutionnels et socioculturels** - Responsable de l'UE : Thomas BAUZOU

Volume horaire : 24CM Coeff. 4 - 4 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CT écrit 4h - Session 2 : 100% CT écrit 4h

RSE: S1 : 100% CT écrit 4h - Session 2 : 100% CT écrit 4h

### Descriptif de l'enseignement : *Rome, des origines à la mort de César*

Après une étude des origines royales et étrusques de Rome, ainsi qu'une initiation aux principales institutions de la civilisation romaine, on mettra l'accent sur l'évolution de la République. On étudiera l'expansion, à l'issue des guerres puniques, de la domination romaine sur la Méditerranée occidentale puis orientale, puis ses répercussions sur la société romaine proprement dite, qui mèneront à un siècle de guerres civiles et à l'institution du régime impérial.

## Bibliographie :

- Cabanes P., *Introduction à l'histoire de l'Antiquité*, Armand Colin (coll. Coursus) (3e éd. 2004)
- Le Glay M., Voisin J.-L. et Le Bohec Y., *Histoire Romaine*, PUF (nouvelle éd. 2005)
- Perrin Y. et Bauzou T., *De la cité à l'empire : Histoire de Rome*, Ellipses (2e éd. 2004)
- David J.-M., *La République Romaine*, Seuil (coll. Points) 2000
- Cels Saint-Hilaire J., *La République Romaine*, Armand Colin (coll. Coursus) 2005

## **Connaissance des institutions éducatives** - Responsable de l'UE :

Sylvie Quittelier (ESPE)

Volume horaire : 4CM + 16TD Coeff. 3 - 3 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CT écrit 1h30- Session 2 : 100% CT écrit 1h30

RSE: S1 : 100% CT écrit 1h30 - Session 2 : 100% CT écrit 1h30

### Descriptif de l'enseignement et objectifs :

- Découvrir les institutions éducatives (école primaire, collège, lycée, établissement spécialisé, structure à vocation éducative) leur cadre, leurs fonctions et les personnels.
- Comprendre les enjeux de l'éducation : distinguer éduquer, instruire, enseigner et former.
- Appréhender la relation pédagogique au travers d'exercices de communication.
- Confronter ses représentations à la réalité des métiers de l'enseignement et construire son projet professionnel.

### Compétences visées :

- développer une capacité d'analyse de situations d'enseignement-apprentissage
- développer les capacités de communication orale

### Bibliographie :

Mucchielli R., communication et réseaux de communication, ESF

**Site eduscol.education.fr**

**Site education.gouv.fr**

**Site des réseaux Canopé <https://www.reseau-canope.fr/>**



## LICENCE 2e année

### Semestre 4 - Tronc commun

■ **Géographie rurale ou les campagnes dans le monde** - Responsable de l'UE : Christine ROMÉRO

Volume horaire : 15CM + 15TD Coeff. 4 - 4 ECTS

MCC : Session 1 : 2 CC x30%+ 1 CT 40% écrit 3h - Session 2 : 100% CT écrit 1h30

RSE: S1 : 100% CT écrit 3h - Session 2 : 100% CT écrit 1h30

#### Descriptif de l'enseignement :

Cet enseignement questionne le contenu et la diversité de la notion de « campagne » dans un contexte de mondialisation et de métropolisation. Il présente notamment une approche de la diversité des campagnes du monde au regard de leurs fonctions, de leurs usages et de leurs représentations. Sont notamment abordées la question des enjeux liés au développement des campagnes, ainsi que la question de l'urbanisation et du renouvellement des relations villes/campagnes. La thématique des représentations des sociétés contemporaines et de leurs attentes par rapport aux espaces ruraux est présentée à la lumière de son impact sur le devenir et les trajectoires des campagnes.

Les TD seront consacrés à des études de cas.

Cet enseignement a pour objectif l'acquisition et l'actualisation des connaissances sur les campagnes dans le monde et sur leurs évolutions ainsi que l'appropriation des problématiques contemporaines concernant les enjeux spatiaux et territoriaux liés aux espaces ruraux. Il se donne par ailleurs l'objectif d'initier les étudiants à la formulation des enjeux et des problématiques liés aux territoires ruraux.

#### Bibliographie de base et lectures obligatoires (gras) :

Baud Pascal, Bourgeat Serge, Bras Catherine, *Dictionnaire de géographie*, Hatier, coll. Initial, 2013 (**Article : « Campagne »**)

ARLAUD Samuel, JEAN Yves, ROYOUX, Dominique (dir.) (2005) *Rural-Urbain. Nouveaux liens, nouvelles frontières*. Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2005

**(Introduction générale et 2 articles de la première partie « Mutations et glissement des espaces périurbains**)

 **Hydrologie continentale** - Responsable de l'UE : Pascal BARTOUT

Volume horaire : 15CM + 15TD Coeff. 4 - 4 ECTS

MCC : Session 1 : 2 CC x25%+ 1 CT 50% écrit 3h - Session 2 : 100% CT oral 15 min.

RSE: S1 : 100% CT écrit 3h - Session 2 : 100% CT oral 15 min.

### Descriptif de l'enseignement :

Ce cours sur l'hydrologie continentale constitue la première approche du thème de l'eau qui recouvre deux autres UE en troisième année de licence puis un parcours de Master centré sur la limnologie et les territoires de l'eau. Cet enseignement se veut généraliste en donnant les bases de la potamologie et de la limnologie sous un angle géographique mais l'hydrologie continentale est également abordée par les thématiques aménagementales que sont la gestion des risques hydrologiques et de la ressource en eau. En outre, cet enseignement se situe dans la continuité des cours précédents en géographie environnementale et envisage l'approfondissement de certains thèmes comme l'hydrogéomorphologie. Les travaux dirigés mettront l'accent sur le travail cartographique (si possible en salle informatique) par la question des bassins-versants, sur le traitement de données hydrologiques par la compréhension des indicateurs limnologiques, sur l'expertise de terrain par la réalisation d'une sortie en groupe et sur l'esprit de synthèse et l'initiation à la recherche par la réalisation d'un dossier.

### Lectures obligatoires :

**Giret A., 2007, Hydrologie fluviale, Ellipses, Paris, 262 p.**

**Touchart L., 2000, Les lacs, origine et morphologie, L'Harmattan, Paris, 202 p.**

 **Afrique et Amérique latine face aux défis du développement durable** -

Responsable de l'UE : Bertrand SAJALOLI

Volume horaire : 15CM + 15TD Coeff. 4 - 4 ECTS

MCC : Session 1 : 2 CC x25%+ 1 CT 50% écrit 3h - Session 2 : 100% CT écrit 1h30

RSE: S1 : 100% CT écrit 3h - Session 2 : 100% CT écrit 1h30

### Descriptif de l'enseignement :

Ce cours vise à comprendre et analyser les politiques de développement durable en Afrique et en Amérique latine à travers différentes approches géographique (histoire, économique, biogéographique, culturelle, environnementale, politique, etc.). On abordera plus particulièrement, par l'analyse plus spécifique d'un ou de quelques pays (Burkina Faso, Cameroun, etc.) :

- l'évolution récente des situations économique, sociale, culturelle et environnementale de ces régions en s'attachant spécifiquement à l'impact des politiques de développement sur les milieux naturels et les sociétés.
- l'analyse des politiques de développement durable contemporaines et leurs effets sur l'évolution des écosystèmes et des sociétés.
- l'évolution et les spécificités des relations nature/sociétés en Amérique latine et en Afrique.
- L'impact des processus de mondialisation économique contemporains sur les politiques de développement durable et sur la capacité à construire des modes de développement

## Bibliographie :

### Amérique Latine

CLAVAL Paul, *Le Brésil*, Paris, Le cavalier Bleu, 2009.

DABÈNE, Olivier (sous la dir. De), *Atlas de l'Amérique latine à l'époque contemporaine*, Paris : Ed. Autrement, 2006.

DABÈNE, Olivier, *L'Amérique latine à l'époque contemporaine*, Paris, A. Colin, 2003 (5° ed).

DABÈNE Olivier, *Atlas de l'Amérique latine*, Paris, Autrement, 2009.

NICOLAS, Lucile (coord). *L'Amérique latine*, Paris, Editions du Temps, 2005.

MUSSET, Alain (sous la dir. scient. de.) et THEBAULT, Vincent (coord. par), *Géopolitique des Amériques*, Paris : Nathan, Coll. Nouveaux continents, 2006

THERY Hervé (2005), *Le Brésil*, Paris, Armand Colin, 2005.

THERY Hervé et De MELLO Neli Aparecida, *Atlas du Brésil*, Paris, CNRS-Libergéo-La documentation française, 2004.

### Afrique

BART F (dir), *L'Afrique : continent pluriel*, Paris, SEDES, 2003.

DUBRESSON A. *L'Afrique subsaharienne. Une géographie du changement*, Paris, Colin, 2011

DUBRESSON A. *Atlas de l'Afrique. Un continent émergent ?* 2016

DUMORTIER B., *L'Afrique du Sahel et du Sahara à la Méditerranée*, Paris, Colin, 2017

BRUNEL S., *L'Afrique : un continent en réserve de développement*, Paris, Bréal, 2004.

HUGON Philippe, *L'économie de l'Afrique*, 4° éd., Paris, La découverte, 2007.

PNUE, *Afrique : atlas d'un environnement en mutation*, ONU, Nairobi, 2008.

POURTIER Roland, *Afriques Noires*, Hachette, 2010.

SMITH Stephen et LEVASSEUR Claire, *Atlas de l'Afrique*, Paris, Autrement, 2009.

VOLVEY A (dir.), *L'Afrique*, Paris, Atlante, 2005.



## Europe, les enjeux du développement territorial - Responsable de l'UE :

Geneviève PIERRE

Volume horaire : 15CM + 15TD Coeff. 4 - 4 ECTS

MCC : Session 1 : 2 CC x25%+ 1 CT 50% écrit 3h - Session 2 : 100% CT écrit 1h30

RSE: S1 : 100% CT écrit 3h - Session 2 : 100% CT écrit 1h30

### Descriptif de l'enseignement :

Mise en évidence de la place des politiques européennes dans l'action publique nationale et locale.

Savoir décrire et expliquer les processus de construction et d'organisation de l'espace européen et de l'Union européenne. Ce cours vise à connaître et utiliser les sources d'informations de la géopolitique européenne, des politiques publiques et de l'action publique émanant de l'UE , les politiques de l'Union Européenne en faveur du développement territorial, la question des politiques en faveur de l'intégration communautaire et leurs modalités d'applications dans les territoires locaux.

Les TD sont l'occasion d'approfondir des thèmes abordés en cours et de mener des analyses documentaires à partir d'études de cas. Réalisation de commentaire de documents (écrits) mais aussi de posters et d'exposés oraux sur des questions européennes relatives au développement des territoires, aux politiques publiques européennes et à leur traduction dans les territoires nationaux, régionaux, locaux, en France ou ailleurs.

## Bibliographie :

- BAUDELLE G. et JEAN, Y. (dir.), 2009, *L'Europe. Aménager les territoires*, Armand Colin, Collection U, 424 p.
- DAVÉZIES Laurent, 2015, *Le Nouvel Égoïsme territorial. Le grand malaise des nations*, Le Seuil, 112 p.
- LANGOUET G., 2014, *Les inégalités dans l'Union Européenne et ailleurs*, l'Harmattan, 200 p.
- QUEVA C. et Lacquement G., 2016, *Innovation sociale et développement local dans les campagnes européennes*, PUR, Norois, n° 241-2016/4.
- SANCY M. et BROVELLI G., 2017, *Environnement et développement durable dans les politiques de l'Union européenne*, 334 p.

## **Cartographie et SIG - Responsable de l'UE : Karim BENSAID**

**Volume horaire : 24TD Coeff. 3 - 3 ECTS**

**MCC : Session 1 : 100% CC écrit 2h - Session 2 : 100% CT écrit (poste informatique) 2h**

**RSE: S1 : 100% CT écrit (poste informatique) 2h - Session 2 : 100% CT écrit (poste informatique) 2h**

## Descriptif de l'enseignement :

L'UE cartographie et SIG apporte un supplément utile et nécessaire à l'étudiant dans le processus de construction de cartes. Elle s'inscrit dans la prolongation de l'UE conception cartographique avec comme socle de la base le langage cartographique (sémiologie) et comme support les outils techniques du SIG QGIS permettant l'automatisation d'un certain nombre de phases de la conception cartographique. A l'issue de cette UE, l'étudiant aura une compétence indéniable dans le choix des méthodes et des outils pour une production cartographique fiable et rapide préservant l'essentiel des concepts cartographiques développés tout au long de cette progression. Cette UE se poursuit vers l'apprentissage des Systèmes d'Information Géographique au stade d'initiation en préparation aux UE de la 3ème année très fortement orientées vers l'apprentissage des SIG.

## Bibliographie:

- AUDA Yves, 2018, *Systèmes d'information géographique - Cours et exercices corrigés: Cours et exercices corrigés* avec Grass et Qgis. Paris : Dunod, Sciences Sup, 212 p.
- BAGHDADI Nicolas, MALLET Clément, ZRIBI Mehrez, 2018, *QGIS et outils génériques*. ISTE Editions.
- ASCHAN-LEYGONIE Christina, CUNTY Claire, 2018 (à paraître octobre), *Introduction aux systèmes d'information géographique*. Paris : Armand Colin, Cours, 224 p.
- ALLALI Gérard, 2015, *Apprendre QGIS par l'exemple: Quand le Système d'Information Géographique devient libre*. CreateSpace Independent Publishing Platform; Édition : Large Print, 198 p.

## Ressources pédagogiques : Salle informatique pour les TD – Logiciel QGIS

 **Langue vivante** - Responsable de l'UE : LANSAD

Volume horaire : 18TD Coeff. 2 - 2 ECTS

### Descriptif de l'enseignement et objectifs :

Anglais/Espagnol : Grammaire. Exercices de lexique. Lecture de documents. Prononciation et expression. Synthèse de documents. Présentation de documents.

Allemand : L'enseignement d'Allemand pour spécialistes des autres disciplines travaille sur toutes les compétences écrites et orales et est organisé par groupes de niveau (A2/2 à B1+).

### Bibliographie:

Anglais : S. PERSEC, Grammaire raisonnée anglais, niveau avancé B2 à C1, Ophrys.

 **UEOI** - Responsable de l'UE : selon l'UEOI choisie

Volume horaire : 15CM Coeff. 3 - 3 ECTS

### Descriptif de l'enseignement et objectifs :

Voir le catalogue des UEOI

## Semestre 4 - Parcours Aménagement – Environnement

 **Aménagement du territoire et aménagement urbain** - Responsable de l'UE : Franck GUÉRIT

Volume horaire : 15CM + 15TD Coeff. 4 - 4 ECTS

MCC : Session 1 : 2 CC x30%+ 1 CT 40% écrit 3h - Session 2 : 100% CT oral 20 min.

RSE: S1 : 100% CT écrit 3h - Session 2 : 100% CT oral 20 min.

### Descriptif de l'enseignement :

L'UE se structure en deux parties.

La première partie est centrée sur l'acquisition d'une culture générale relative à l'aménagement du territoire en France, depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale : enjeux, pratiques, acteurs, contexte de la décentralisation, montée en puissance de l'intercommunalité. Plus précisément, elle aborde la place de l'État et des collectivités territoriales, mais aussi du rôle de l'UE dans la politique d'aménagement du territoire en France.

La seconde partie concerne toujours l'acquisition d'une culture générale, mais cette fois-ci centrée sur l'aménagement urbain en France. Elle présente ses principales orientations, suivant les choix urbanistiques et les politiques urbaines du pays. Elle traite les principaux documents législatifs et réglementaires (PLUI, SCoT), mis à disposition de l'aménagement et de la planification urbaine.

### Bibliographie :

ALVERGNE C. TAULELLE F. - *Du local à l'Europe. Les nouvelles politiques d'aménagement du territoire*.-Paris : PUF, 2002. 301 p.

JEAN Yves, VANIER Martin, 2009, *La France, aménager les territoires*, Paris, A. Colin, 358 p.

Yves JEAN, Guy BAUDELLE.- *L'Europe. Aménager les territoires*.- Paris : Armand Colin, Hachette, 2009.- 320 pages

Pierre MERLIN.- *L'urbanisme*. Paris : PUF, Que sais-je ?, 11ème édition, 2016.- 128 pages

Pierre MERLIN, Françoise CHOAY.- *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement* ; 2ème édition.- Paris : PUF, 2009.- 963 pages

CGET, DELAMARRE A., LACOUR C, THOIN M.- *50 ans d'aménagement du territoire*.- Paris : La Documentation française, 2ème édition, 2015.- 200 pages

Jerôme MONOD, Philippe DE CASTELBAJAC.- *L'aménagement du territoire*.- PUF, Que sais-je ?.- 2012

Martin VANIER.- *Le pouvoir des territoires. Essai sur l'interterritorialité*.- Paris : Economica, 2e édition, 2010.- 189 pages

Raymond WOESSNER.- *La France : aménager les territoires*.- Paris : SEDES, 2eme édition : 2010

## **Développement local et solidaire** - Responsable de l'UE :

Geneviève PIERRE

Volume horaire : 12CM + 12TD Coeff. 3 - 3 ECTS

MCC : Session 1 : 2 CC x50% écrit oral rapport CCI - Session 2 : 100% CT oral 15 min.

RSE: S1 : 100% CT écrit 2h - Session 2 : 100% CT oral 15 min.

### Descriptif de l'enseignement :

L'approche solidaire du développement local nous invite à porter l'attention sur des dynamiques associatives et coopératives relevant de l'ESS. Après avoir défini la notion de développement local, ses origines et évolutions, nous montrerons à partir d'exemples concrets que les dynamiques dont elle relève, les jeux d'acteurs et de projets observés à l'échelon local relèvent d'une imbrication d'échelles, du local au global. Les activités pratiquées relèvent autant du bénévolat/volontariat, de dynamiques coopératives et des associations, que de subventions publiques parfois, au profit d'une économie productive relevant d'un marché.

Les exemples peuvent être pris dans des terrains géographiques différents et portent sur la mise en place d'autres façons de produire et de consommer (circuits courts ; recycleries et économie circulaire), d'accéder aux services, d'épargner et d'investir (finances solidaires ; clubs d'investisseurs citoyens) voire d'autres manières d'habiter (coopératives d'habitants etc.) et/ou de se former et de s'insérer dans l'emploi. Dans les actions de développement local, nous insistons sur la dimension don/réciprocité/entraide qui impulse des dynamiques économiques et sociales locales.

Le TD sera l'occasion d'étude de cas, d'analyse de situations localisées.

### Bibliographie :

Laville Jean-Louis, 2016, *L'économie sociale et solidaire, Pratiques, théories, débats* Poche, Points-Economica, 480 p.

Demoustier Danièle, 2006, *Les dynamiques de l'économie sociale et solidaire*, La Découverte, 294 p.

Ostrom Elinor, 1990, 2010 (Ed. française) *Gouvernance des biens communs – Pour une nouvelle approche des ressources naturelles*, De Boeck, Bruxelles, 2010

## Semestre 4 - Métiers de l'enseignement et de la formation (MEF)

### **Histoire médiévale : fondements socioculturels de l'Occident médiéval -**

Responsable de l'UE : Julien VERONESE

Volume horaire : 24CM Coeff. 4 - 4 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CT écrit 4h - Session 2 : 100% CT écrit 4h

RSE: S1 : 100% CT écrit 4h - Session 2 : 100% CT écrit 4h

### **Descriptif de l'enseignement :** *Histoire de la société médiévale en Occident (Xe-XIIIe s.).*

Ce cours consiste à présenter les caractères généraux et les principales mutations qui affectent la société occidentale au Moyen Âge central, en abordant notamment, dans un contexte d'essor démographique, les pouvoirs monarchiques, seigneuriaux et urbains, la société seigneuriale et féodale, ainsi que l'Église, la vie religieuse et la culture savante.

### **Bibliographie :**

M. Kaplan, (dir.), *Le Moyen Age, vol II, XIe-XVe siècles*, Paris, Bréal, 1994.

D. Barthélemy, *L'Ordre seigneurial (XIe-XIIe siècles)*, Paris, Seuil, « Points Histoire », 1990.

F. Collard, *Pouvoirs et culture politique dans la France médiévale (Ve-XVe siècle)*, Paris, Hachette, Carré Histoire, 1999.

J. Le Goff, *Saint Louis*, Paris, Gallimard, 1995.

J. Baschet, *La civilisation féodale de l'an mil à la colonisation de l'Amérique*, Paris, 2004.

J. Paul, *Le christianisme occidental au Moyen Âge (IVe-XVe siècle)*, Paris, A. Colin, 2004.

A. Vauchez (dir.), *Histoire du christianisme des origines à nos jours, t. V, (1054-1274)*, Paris, Desclée, 1991.

A. Vauchez, *La spiritualité du Moyen Âge (VIIIe-XIIIe siècle)*, Paris, Seuil, 1994 (rééd.).

C. Beaune, *Éducation et culture du début du XIIe au milieu du XVe siècle*, Paris, SEDES, 1999.

### **Stage d'observation en milieu scolaire - Responsable de l'UE :**

Sylvie QUITTELIER

Volume horaire : 12TD Coeff. 3 - 3 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : 100% CT écrit 1h30

RSE: S1 : 100% CT oral 15-20min. - Session 2 : 100% CT écrit 1h30

### **Descriptif de l'enseignement :**

- Réinvestir les notions abordées dans l'UE « connaissance des institutions éducatives » : institution éducative, enjeux de l'éducation, déontologie, valeurs et éthique, relation pédagogique...
- Rendre compte et analyser les situations éducatives observées en stage.
- Appréhender les composantes du métier d'enseignant.
- Confronter ses représentations à la réalité des métiers de l'enseignement et construire son projet professionnel.

## Compétences visées :

- développer des capacités d'observation et d'analyse de situations d'enseignement-apprentissage
- développer une posture réflexive

## Bibliographie / Sitographie :

Meirieu Ph., *Le choix d'éduquer*, ESF.

**Site eduscol.education.fr**

**Site education.gouv.fr**

**Site des réseaux Canopé <https://www.reseau-canope.fr/>**



## LICENCE 3e année

### Semestre 5 - Tronc commun

**■**  *Systèmes et réseaux de transport - Responsable de l'UE :*

*Jean-Marc ZANINETTI*

**Volume horaire : 15CM + 15TD Coeff. 4 - 4 ECTS**

**MCC : Session 1 : 2 CC x30% + 1 CT 40% écrit 2h - Session 2 : 100% CT écrit 2h**

**RSE: S1 : 100% CT écrit 2h - Session 2 : 100% CT écrit 2h**

## Descriptif de l'enseignement :

S'il est vrai qu'il n'existe qu'un déterminisme de relation en géographie, les transports jouent un rôle structurant sur les territoires. S'efforçant de concilier l'ubiquité de la demande et les coûts du franchissement de la distance, contraints par la géographie et le climat, les systèmes de transports font partie des clés de compréhension des systèmes de peuplement et de la géographie économique à toutes les échelles. Ce cours étudie les systèmes et réseaux de transports dans le monde contemporain et leurs métamorphoses, source de convergence spatio-temporelle. Celle-ci est la clé de la mondialisation depuis deux siècles. Les systèmes et réseaux de transport éclairent les logiques de localisation qu'ils transforment. Leur rôle est déterminant dans la géographie du développement. Ils soulèvent des enjeux géopolitiques et environnementaux majeurs. Ils sont au cœur des grandes questions d'aménagement régional qui se posent aujourd'hui. Des études de cas dans le monde entier \_ avec un accent particulier posé sur le Monde Occidental (Europe et Amérique du Nord) permettront d'approfondir ces concepts dans le cadre des travaux dirigés.

## Bibliographie de base et lectures obligatoires (gras) :

Merenne Emile, 2014, Géographie des transports. Contraintes et enjeux, Rennes, PUR, « Didact », 327 p.

**Lecture obligatoire : Introduction et 1e partie : Les conditions d'implantation des réseaux (chap. 1 à 4). p. 9-106.**

Frémont Antoine, Frémont-Vanacore Anne, 2015, « Géographie des espaces maritimes », La Documentation Photographique n° 8094, Paris, La Documentation Française, 64 p.

**Lecture obligatoire : Le point sur... p. 2-16.**



**Géographie des risques** - Responsable de l'UE : Bertrand SAJALOLI

Volume horaire : 15CM + 15TD Coeff. 4 - 4 ECTS

MCC : Session 1 : 2 CC x30% + 1 CT 40% écrit 3h - Session 2 : 100% CT oral 20 min.

RSE: S1 : 100% CT écrit 3h - Session 2 : 100% CT oral

## Descriptif de l'enseignement :

Passerelle et synthèse entre la géographie physique et la géographie humaine, la géographie des risques conduit à penser les espaces planétaires de manière globale et multiscalaire. Après avoir précisé les concepts et l'historique des concepts liés aux risques, le cours examinera le poids des dimensions psychologiques, historiques et culturelles dans la perception et la prévention de l'aléa et posera les jalons d'une géographie environnementale attentive à l'approche systémique et développement durable.

L'approche typologique des risques sera conduite en deux temps et distinguera les risques naturels (lithosphériques, climatiques, liés à l'eau, biogéographiques...) des risques anthropiques et technologiques (agriculture, industrie et transport, sociaux, sanitaires, géopolitiques). La prévention et la gestion des risques, fortement liées aux modes et niveaux de développement des pays concernés, distingueront les risques dans les pays développés et ceux dans les pays en voie de développement ou en émergence en procédant à une approche macro-régionale.

Une sortie de terrain dans le val inondable d'Orléans rendra plus concrète la complexité du risque.

## Bibliographie :

Bravard J.-P. : *Les régions françaises face aux extrêmes hydrologiques. Gestion des excès et de la pénurie*, Paris, SEDES, 2000, 287 p.

Chardon M. : « Contraintes et risques naturels dans la gestion d'un milieu montagnard : l'exemple alpin », in *les Français dans leur environnement*, Nathan, 1996, pp.77-94 p.

Dagorne A et Dars A. : *Les risques naturels*, Que sais-je ?, PUF, 2001, 128 p.

Dauphiné A. : *Risques et catastrophes. Observer. Spatialiser. Comprendre. Gérer*. Paris, Armand Colin, 2001, 288 p.

Lagadec P : *La civilisation du risque. Catastrophe technologiques et responsabilité sociale*, Paris, Ed du Seuil, 1987, 237 p.

Lefevre C.et Schneider J.-L. : *Les risques naturels majeurs*, Editions scientifiques GB, 2003, 306 p.

MEDD : Plan de prévention des risques naturels (PPR). Risques d'inondation (ruissellement pé-

- MEDD : *Plan de prévention des risques naturels (PPR). Risques d'inondation (ruissellement périurbain)*, Paris, La Documentation Française, 2001, 57p.
- Moriniaux V.(sous la direction de) : *Les risques*, Editions du Temps, 2003, 256 p.
- Peretti-Watel P. : *La société du risque*, La Découverte, coll. Repères n°321, 2001a, 128 p
- DUBOIS-MAURY J. (2005) *Les risques naturels et technologiques*, la Documentation Française, 120 p.
- VEYRET (2004) *Risques naturels et aménagements en Europe*, 254p.
- VEYRET Y. (2003) *Les risques*, SEDES, 2003, 256p.
- VEYRET Y (2003) *Les risques*, BREAL, 206p.
- WACKERMANN G. (2004) *La géographie des risques dans le monde*, ELLIPSES, 502p.

**Ressources pédagogiques :** <http://www.ecologie.gouv.fr>

 **Le monde Russe face aux défis du développement durable** - Responsable de l'UE : Laurent TOUCHART

**Volume horaire :** 15CM + 15TD Coeff. 4 - 4 ECTS

**MCC :** Session 1 : 3 CC x1/3 chacun écrit CCI - Session 2 : 100% CT oral 15 min.

**RSE :** S1 : 100% CT écrit 2h - Session 2 : 100% CT oral 15 min.

### **Descriptif de l'enseignement :**

Le cours présente dans un premier temps les grands milieux naturels et anthropisés de la Russie et souligne leur remarquable zonalité (toundra sur pergélisol, taïga sur podzol, steppe sur tchernoziom, semi-désert). Les liens écosystémiques sont montrés entre phytogéographie, zoogéographie, pédologie, climatologie, hydrologie et géomorphologie dans chaque zone et domaine. Puis un changement d'échelles focalise sur les marges originales (milieu pontique des bords de la mer Noire, mission de la mousson russe en Extrême-Orient). Les liens avec la mise en valeur humaine sont montrés (grandes cultures sur steppe, exploitation forestière de la taïga, défrichement et importance de la clairière, du polié, dans la civilisation russe).

Le cours présente dans un second temps les politiques environnementales de la Russie, l'histoire des aires protégées et les spécificités russes, le rôle des savants russes dans la création du concept de développement durable avant la lettre (Dokoutchaev, Vernadski, etc.).

Les travaux dirigés initient à la langue russe en géographie et permettent à l'étudiant débutant de déchiffrer et comprendre une légende de carte et une table des matières de livres de géographie écrites en cyrillique. Des commentaires de textes français sont proposés en lien avec l'actualité environnementale et écologique et en critiquant le discours.

### **Lecture obligatoire :**

**Radvanyi J., 2007, La nouvelle Russie. Paris, A. Colin, col. « U », 4e éd., 463 p.**

## **Enjeux, conflits et protection de la nature** - Responsable de l'UE :

Bertrand SAJALOLI

Volume horaire : 12CM + 12TD Coeff. 3 - 3 ECTS

MCC : Session 1 : 2 CC x30% + 1 CT 40% écrit 3h - Session 2 : 100% CT oral 20 min.

RSE: S1 : 100% CT écrit 3h - Session 2 : 100% CT oral 20 min.

### Descriptif de l'enseignement :

Cet enseignement interroge la place des sociétés humaines dans la transformation des biocénoses et plus généralement les grands problèmes liés aux atteintes à l'environnement. Il examine les conflits liés à la protection de l'environnement et les politiques, internationales, nationales ou locales liées à leur résolution.

Les rapports entre les sociétés humaines et les milieux naturels sont abordés en deux temps. D'une part, après une introduction consacrée à la difficile définition de l'environnement et à celle de la biodiversité, l'étude de quelques thèmes choisis dans l'actualité (érosion de la biodiversité, changement climatique, place des espèces sauvages dans les territoires ruraux comme le loup ou l'ours...) fournit les éléments de réflexion, sinon théorique du moins globale, sur la protection de la nature et montre la gravité des agressions contemporaines. D'autre part, l'analyse des paysages tempérés et méditerranéens révèle l'ampleur des actions anthropiques anciennes et pondère, dans les espaces occupés par l'homme depuis des millénaires, la notion de climax et de « nature naturelle ». Dès lors, la nécessaire gestion des milieux dits naturels, suppose non seulement l'inventaire de leurs richesses mais aussi l'identification des acteurs sociaux d'hier et d'aujourd'hui, la compréhension de leurs exigences et de leurs conflits. C'est pourquoi cet enseignement examinera ensuite les politiques de protection de la nature et de l'environnement et les conflits se nouant entre des acteurs aux motivations et aux échelles d'action dissemblables. En cela, il se veut une introduction à l'écologie politique.

### Bibliographie :

Arnould Paul & Simon Laurent (2007), *Géographie de l'environnement*, Paris, Belin.

Bertrand Claude et Georges (2002), *Une géographie traversière. L'environnement à travers territoires et temporalités*, Editions ARGUMENTS, Paris.

Deléage Jean-Paul (2001), *La biosphère. Notre Terre vivante*, Paris, La découverte, 127 p.

Johnston R.J., Taylor Peter J. & Watts Michael J. (2002), *Geographies of Global Change*, London, Blackwell Publishing, 518 p.

Veyret Yvette & Arnould Paul (2008), *Atlas des développements durables*, Paris, Autrement.

Moriniaux V., *La nature, objet géographique*, ATLANDE, 2017

DEPRAZ Samuel (2008), *Géographie des espaces naturels protégés*, Paris : A. Colin coll. « U », 328 p.

 **Méthodes de terrain** - Responsable de l'UE : Rachid NEDJAI

Volume horaire : 24TD Coeff. 3 - 3 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC écrit et oral - Session 2 : 100% CT écrit 1h30

RSE: S1 : 100% CT écrit 1h30 - Session 2 : 100% CT écrit 1h30

### Descriptif de l'enseignement :

Afin de compléter la formation théorique prodiguée à l'étudiant durant son cursus, un passage d'initiation par une phase pratique est résolument adapté à notre formation. Ainsi, et pour une première découverte qui offre à l'étudiant les éléments fondamentaux des pratiques de terrain, l'UE tente d'initier les étudiants de première années aux méthodes et instruments utilisés sur le terrain par le Géographe. L'UE passe d'abord par une phase théorique destinée à donner les fondamentaux aux étudiants sur la définition de la mission, de la détermination du territoire de l'étude, de la construction de protocoles et finalement du choix des méthodes. Cette première approche reste en adéquation avec la commande formulée au départ et sur laquelle les étudiants plancheront sur la problématisation. A l'issue de cette phase, une préparation à la sortie et à la pratique de terrain est présentée avec des exemples concrets extraits des travaux de recherche menés au laboratoire du CEDETE et/ou d'expérience d'autres géographes de terrain ; elle offre aux étudiants une vision claire des attentes du terrain.

L'UE se termine par un passage pratique d'une durée limitée sur le terrain dans la région centre en traitant plusieurs thématiques afin de donner une vision relativement exhaustive des missions qui les attendent sur le plan professionnel pour ceux qui s'inscrivent dans une temporalité courte ou sur le plan scientifique pour ceux qui s'orientent vers une poursuite d'étude en Master en vue d'études doctorales ultérieures.

### Bibliographie :

ARNOULD P. et BAUDEL G (2008) *Construire les territoires*, Historiens et géographes, n°403

BEAUD S., WEBER F, 1998, *Guide de l'enquête de terrain*, La Découverte

BERTHIER N. 1998, *Les techniques d'enquête : méthodes et exercices corrigés*, Armand Colin

GUIBERT J. (1997) *méthodologie des pratiques de terrain en sciences humaines et sociales*, Armand Colin

JUMEL G. *Méthodologie des pratiques de terrain et sciences humaines et sociales*, Paris, A. Colin, coll. «Cursus»

MOINE A. (2007) *le territoire, comment observer un système complexe*, L'harmattan

ZRINSCAK Georgette (2010) *Enseigner le terrain en géographie*, l'information géographique, n° 74

 **Ecole de terrain** - Responsable de l'UE : Jean-Marc ZANINETTI

Volume horaire : 24TD Coeff. 3 - 3 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC dossier - Session 2 : 100% CToral 15 min.

RSE: S1 : 100% CT écrit 1h30 - Session 2 : 100% CToral 15 min.

### Descriptif de l'enseignement :

L'excursion pédagogique est une étape indispensable à la formation du géographe car elle permet, à partir d'un stage d'une semaine de terrain, de procéder à un diagnostic territorial couvrant l'ensemble du champ disciplinaire de la discipline (géographie humaine, physique, régionale et utilisation de l'ensemble des techniques et savoir-faire acquis en L1, L2 et L3).

Elle comprend trois phases distinctes :

1. préparation de l'excursion scientifique (selon les thématiques de travail),
2. stage de terrain avec prise de note et réalisation d'entretiens et d'analyse de paysage,
3. restitution du stage sous forme de dossier ou/et d'une manifestation publique.

### Bibliographie :

En fonction de la destination, une bibliographie sera donnée en début d'année

 **Langue vivante** - Responsable de l'UE : LANSAD

Volume horaire : 18TD Coeff. 2 - 2 ECTS

### Descriptif de l'enseignement et objectifs :

Approfondissement de la pratique d'une langue vivante.

Allemand : L'enseignement d'Allemand pour spécialistes des autres disciplines travaille sur toutes les compétences écrites et orales et est organisé par groupes de niveau (A2/2 à B1+).

### Objectifs :

Donner une base en langue vivante ; passer à la pratique de la langue parlée et écrite.

# Semestre 5 - Parcours Aménagement – Environnement

 **Les outils du développement territorial** - Responsable de l'UE :

Franck GUÉRIT

Volume horaire : 8CM+24TD Coeff. 4 - 4 ECTS

MCC : Session 1 : 2 CC x 50% écrit oral rapport - Session 2 : 100% CT écrit 3h

RSE: S1 : 100% CT écrit 3h - Session 2 : 100% CT écrit 3h

## Descriptif de l'enseignement :

L'UE est consacrée à la pratique du développement territorial, telle qu'elle se réalise en France à l'échelle locale et/ou régionale. A partir d'études de cas, de témoignages d'acteurs, les étudiants se familiarisent avec la terminologie et les problématiques du développement territorial.

Plusieurs questions liées au thème et à la pratique du développement territorial sont ainsi abordées :

Entre développement et croissance, nouvelle géographie de l'espace français

Développement territorial : entre principes d'équité, d'égalité et d'efficience

Les échelles du développement territorial

La spatialité du développement territorial : le regard du géographe

La gouvernance du développement territorial

## Objectifs :

Acquisition de savoirs et de savoir-faire sur la démarche du développement territorial. La pratique du projet, ses différentes phases de réalisation, dont celles du diagnostic territorial, sa spatialisation, la définition et la hiérarchisation de ses enjeux, sont ainsi travaillées.

Maîtrise de la terminologie du développement territorial.

Le TD est – en partie - la mise en œuvre collective d'une démarche de projet, à partir d'une thématique de développement appliquée à un territoire : exercice pratique de diagnostic socio-territorial ou enquête sur une question socio-économique et d'aménagement local.

## Bibliographie :

Campagne P. et Pecqueur B., 2014, *Le développement territorial, une réponse émergente à la mondialisation*, éditions Charles Léopold Mayer, 268 p.

Carrière J.-P., Demazière C., Petrea R., Filimon L. (dir.), 2013, *La mise en œuvre du développement territorial durable : déclinaisons franco-roumaines*, l'Harmattan, Paris, 278 p.

Dayan L., Joyal A., Lardon S. (dir.), 2011, *L'ingénierie de territoire à l'épreuve du développement durable*, l'Harmattan, Paris, 281 p.

ESTEBE Philippe.- *L'égalité des territoires. Une passion française.*- Paris : 2015

Mollard Amédée, Emmanuelle Sauboua et Maud Hirczak, 2007, *Territoires et enjeux du développement régional*, Versailles, Éditions Quae, 240 p.

Talandier M. et Davezies L., 2009, *Repenser le développement territorial ? (Confrontation des modèles d'analyse et des tendances observées dans les pays développés)*, éditions du PUCA, série Recherche, 144 p.

Zuindeau B. (ed.), 2010, *Développement durable et territoire – 2ème ed*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires de Septentrion, 518 p.

## **Système d'information géographique** - Responsable de l'UE :

Karim BENSAID

Volume horaire : 24TD Coeff. 3 - 3 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC écrit 3h - Session 2 : 100% CT écrit poste informatique 2h

RSE: S1 : 100% CT écrit poste informatique 3h- Session 2 : 100% CT écrit poste informatique 2h

### Descriptif de l'enseignement :

Le Module SIG pour les étudiants de 3e année de Licence aborde les notions et les fondements théoriques et pratiques des SIG dans le domaine de l'environnement et aux problématiques des territoires de l'eau notamment :

- Les SIG : Notions de base ;
- Système de projections des données géographique ;
- Les formats de données ;
- Données à référence spatiale et sémantiques ;
- Requêtes attributaires et spatiales des données géographiques ;
- Mise en page, analyse cartographie et Thématique ;

Les travaux dirigés sont mis en œuvre avec le logiciel SIG QGIS.

### Bibliographie :

DENEGRE Jean, SALGE François, *Les systèmes d'information géographiques*. Paris : PUF, « Que sais-je ? », 128 p.

ASCHAN-LEYGONIE Christina, CUNTY Claire, 2018 (à paraître octobre), *Introduction aux systèmes d'information géographique*. Paris : Armand Colin, Cours, 224 p.

PORNON Henri, 2011, *SIG : La dimension géographique du système d'information*. Paris : Dunod,, 296 p.

*SIG concept, outils et données*. Hermès-Lavoisier, Paris, 2002, 258 p.

*Langages pour les SIG : conception, développement et IHM*. Hermès science impr. 2002, cop. 2002 PUMAIN D., ST-JULIEN Th., 2010 (2e édition), *L'analyse spatiale. Les Localisations*. Armand Colin.

PUMAIN D., ST-JULIEN Th., 2010 (2e édition), *L'analyse spatiale. Les interactions*. Armand Colin.

Servigne S., Libourel T. (2006) *Fondements des bases de données spatiales*. Hermes / Lavoisier, Paris, France. ISBN 2-7462-1378-8.

Régis Caloz et Claude Collet, *Analyse spatiale de l'information géographique* (Lausanne, Presses Polytechniques et Universitaires Romandes, collection

**Ressources pédagogiques : Salle informatique pour les TD – Logiciels QGIS et ArcGIS**

## Semestre 5 - Métiers de l'enseignement et de la formation (MEF)

 **Histoire sociale et culturelle de l'Europe moderne** - Responsable de l'UE :  
Gaël RIDEAU

Volume horaire : 24CM Coeff. 4 - 4 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CT écrit 4h - Session 2 : 100% CT écrit 4h

RSE: S1 : 100% CT écrit 4h - Session 2 : 100% CT écrit 4h

### Descriptif de l'enseignement :

Cette UE traitera des affrontements religieux en Europe aux 16<sup>ème</sup>-17<sup>ème</sup> siècles. Ces conflits seront étudiés en France, dans l'Empire, aux Pays-Bas, en Angleterre, dans les territoires suisses, mais également en Italie et en Espagne. Si les oppositions entre catholiques et protestants seront au centre de la réflexion, les oppositions internes aux deux confessions, ainsi que le rapport aux musulmans dans le monde ibérique seront abordés. Les différences doctrinales, la confessionnalisation, l'iconoclasme, la relation entre politique et religion seront quelques-uns des thèmes traités dans cette UE.

### Bibliographie :

David El Kenz et Claire Gantet, *Guerres et paix de religion en Europe, XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles*, Paris, Colin, 2008.

Arlette Jouanna, dir., *Histoire et dictionnaire des guerres de religion*, Paris, Laffont, 1998.

Nicole Lemaître, *L'Europe et les réformes au XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Ellipses, 2008.

Nicolas Le Roux, *Les Guerres de religion, 1559-1629*, Paris, Belin, 2009

 **Psychologie et sociologie pour l'enseignement** - Responsable de l'UE :  
Anne-Lise DOYEN

Volume horaire : 22TD Coeff. 3 - 3 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC dossier+écrit 1h+oral 15 min. - Session 2 : 100% CT oral 20 min.

RSE: S1 : 100% CT écrit 1h30 - Session 2 : 100% CT oral 20 min.

### Descriptif de l'enseignement et objectifs :

- découvrir quelques sous-domaines de la psychologie et de la sociologie, leurs démarches et leurs objets d'études ;
- décrire et analyser des situations scolaires (issues du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>nd</sup> degré) à partir de vidéos et de productions d'élèves.

## Compétences visées :

A partir du référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation (25/07/2013), l'UE permet une première approche des compétences suivantes :

- Connaître les élèves et les processus d'apprentissage ;
- Prendre en compte la diversité des élèves ;
- Accompagner les élèves dans leur parcours de formation ;
- Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques ;
- Coopérer avec les parents d'élèves.

## Bibliographie / Sitographie :

Duru-Bellat, M. & Van Zanten, A. (2012). *Sociologie de l'Ecole*. Armand Colin.

Ferrand, L., Lété, B., & Thevenot, C. (Eds.) (2018). *Psychologie cognitive des apprentissages scolaires*. Dunod.

Lieury, A. (Ed.) (2010). *Psychologie pour l'enseignement*. Dunod.

Millet, M. & Thin, D. (2005). *Ruptures scolaires : l'école à l'épreuve de la question sociale*. PUF



## LICENCE 3e année

### Semestre 6 - Tronc commun

■ **Géographie humaine environnementale (gouvernance de l'environnement)** - Responsable de l'UE : Caroline LE CALVEZ

Volume horaire : 15CM + 15TD Coeff. 4 - 4 ECTS

MCC : Session 1 : 2 CC x30% + 1 CT 40% écrit 3h - Session 2 : 100% CT oral 20 min.

RSE: S1 : 100% CT écrit 3h - Session 2 : 100% CT oral 20 min.

## Descriptif de l'enseignement et objectifs :

Structurée autour de Cours Magistraux et de Travaux Dirigés, l'UE interroge la régulation des problématiques environnementales au travers d'une analyse de la gouvernance. Processus de coordination, multiniveaux (international, national, local) et multi-acteurs, la gouvernance environnementale transforme la gestion de l'environnement depuis une approche sectorielle vers une gestion qui se veut intégrée.

Il s'agira d'interroger ce terme de gouvernance devenu incontournable en particulier dans le domaine de l'action environnementale, de comprendre les processus qu'elle recouvre, à différentes échelles, et saisir les réseaux d'acteurs qui interviennent dans l'action environnementale. La notion sera ainsi définie, discutée et analysée à partir d'exemples thématiques (air, déchets, eau, etc) pris dans différents contextes culturels et sociaux.

Une attention particulière sera portée aux dispositifs de la gouvernance, ainsi que sur la place croissante accordée à la participation du public dans la décision environnementale. Seront également abordés les rapports de pouvoirs entre les acteurs afin d'ouvrir l'enseignement sur une appréhension des inégalités et de la justice environnementale.

## Bibliographie :

Blanchon D., Gardin J., Moreau S., 2011, *Justice et injustices environnementales*, PU de Paris Ouest, 232 p.

Dahou T., Weigel J-Y., 2005, « La gouvernance environnementale au miroir des politiques publiques. Le cas des aires marines protégées ouest-africaines », *Afrique contemporaine*, 2005/1, n° 213, p. 217-231

Milot N. et Lepage L., 2009, « La gouvernance environnementale : une notion polysémique », in *La Gouvernance à l'épreuve des enjeux environnementaux et des exigences démocratiques*, Editions Vertigo – la revue électronique en sciences de l'environnement, Hors-Série 6, 362 p.

Salles D., 2006, *Les défis de l'environnement : Démocratie et efficacité*, Ed. Syllepse,

## **Les territoires de l'eau** - Responsable de l'UE : Pascal BARTOUT

Volume horaire : 24CM Coeff. 4 - 4 ECTS

MCC : Session 1 : 2 CC x30% + 1 CT 40% écrit 2h - Session 2 : 100% CT écrit 2h

RSE: S1 : 100% CT écrit 2h - Session 2 : 100% CT écrit 2h

## Descriptif de l'enseignement :

Le cours introduit d'abord la notion, assez récente, de territoire de l'eau, en montrant qu'il s'agit d'une hydrologie sociale et, surtout, politique, dans le sens d'une conduite concertée de la gestion de l'eau sur un territoire administratif donné. Plusieurs types de ces territoires sont envisagés, en montrant que, au moins en Europe et en France, la délimitation du bassin versant est essentielle. Le cours montre ensuite l'évolution de la notion de territoire de l'eau vers une hydrologie plus culturelle et patrimoniale.

Le cours révisé aussi des connaissances plus en rapport avec la géographie physique, dans le sens où les politiques de gestion de l'eau sont très liées à la volonté de préserver la ressource en eau (aspects quantitatifs, bilans hydrologiques) et la qualité de l'eau (eutrophisation, pollution au sens strict).

Les travaux dirigés se penchent concrètement sur des exemples de SDAGE et de SAGE, décortiquent les textes de loi (DCE-2000 sur l'eau pour l'Union européenne, LEMA de 2006 pour la France), et analysent de façon critique les politiques des agences de l'eau. La rédaction d'un article par groupe de 3 étudiants viendra ponctuer cet ensemble de réflexions.

## Lectures obligatoires :

Germaine M.-A., R. Barraud, 2013, « Restauration écologique et processus de patrimonialisation des rivières dans l'Ouest de la France, » *VertigO – la revue électronique en sciences de l'environnement*, Hors série, juin 2013, DOI : 10.4000/developpementdurable.10525

Ghiotti S., 2006, « Les territoires de l'eau et la décentralisation. La gouvernance de bassin versant ou les limites d'une évidence », *Développement durable et territoires*, dossier 6, 26 p.

Touchart L., P. Bartout, R. Nedjai, 2014, « La géographie limnologique en France : conjugaison de l'espace et du temps pour la compréhension des relations homme-milieu », *Bulletin de la Société géographique de Liège*, 62, pp. 93-103.

Bartout P., Touchart L., 2018, « Le territoire limnique, une alternative à la gouvernance des plans d'eau par masses d'eau ? », *VertigO – la revue électronique en sciences de l'environnement*.

## **Le monde chinois face aux défis du développement durable - Responsable de l'UE : Guillaume GIROIR**

**Volume horaire : 15CM+15TD Coeff. 4 - 4 ECTS**

**MCC : Session 1 : 2 CC x30% + 1 CT 40% écrit 3h - Session 2 : 100% CT oral 20 min.**

**RSE: S1 : 100% CT écrit 3h - Session 2 : 100% CT oral de 20 min.**

## Descriptif de l'enseignement :

Usine du monde, la Chine est devenue le premier pollueur de la planète. En même temps, elle déploie des efforts considérables en faveur d'un développement plus durable et s'affirme comme leader et laboratoire mondial des écotechnologies. Les travailleurs migrants forment un immense sous-prolétariat tandis que certains riches Chinois vivent dans des gated communities de villas de luxe, voire de châteaux. Entre ces images et réalités contradictoires, la spécificité de la question du développement durable en Chine tient à la multiplicité, à la complexité et à l'immensité des défis auxquels ce géant territorial, démographique et économique est confronté : inégalités sociales hors-normes, automobilisation et urbanisation accélérées, difficile protection de la biodiversité, fréquence et ampleur des risques naturels (sécheresses, inondations, désertification...), insuffisance des ressources alimentaires, minières et énergétiques. Compte tenu de l'échelle du pays et de son statut d'hyperpuissance émergente, la question du développement durable n'est pas seulement un défi pour la Chine elle-même, mais aussi un enjeu majeur pour la planète toute entière. Au-delà du cas chinois, cet enseignement se veut également une initiation à la question théorique de l'articulation entre processus d'émergence et transition écologique.

## Bibliographie :

GIROIR (G.) (2019) *La Chine face au défi du développement durable* (à paraître)

GIROIR (G.), LIU Hui et MALEVAL (V.) (2010) « La question du réchauffement climatique en Chine : du «global climate criminal» à la superpuissance des greentechs », actes de la conférence franco-russe d'Évian (mai 2010), in : Martine Tabeaud, Alexandre Kislov (coord.) *Le changement climatique. Europe, Asie septentrionale, Amérique du Nord*, éditions Eurcasia, p. 105-121

GIROIR (G.) (2010) « L'empreinte écologique mondiale de la Chine », p. 174-191 in Tsalefac, Zaninetti, Giroir, Jürgens, Ngoufo, (coord.), *L'Afrique centrale, le Cameroun et les changements globaux*, PU d'Orléans ; actes du colloque de Yaoundé 2007

## Bibliographie :

- GIROIR (G.) (2009) « Chine : nouveaux riches et gated communities de luxe », in Thierry Paquot (dir.) *Ghettos de riches. Tour du monde des enclaves résidentielles sécurisées*, éd. Perrin, p. 224-240
- GIROIR (G.) (2008) « Le mode de gouvernance des parcs nationaux en Chine », in : Stéphane Héritier et Lionel Laslaz (dir.) *Les parcs nationaux dans le monde. Protection, gestion et développement durable*, Paris : Ellipses, p. 185-204
- MARTIN-AMOUREUX (J-M) (2007) « Charbon chinois et développement durable », *Perspectives chinoises*, Hong Kong, n°1 (en ligne)
- SANJUAN (T.) (2006) *Dictionnaire de la Chine contemporaine*, A. Colin, 336 p.
- SANJUAN (T.) et TROLLIET (P.) (2010) *La Chine et le monde chinois*, A. Colin, 384 p.
- SANJUAN (T.) (2015) *Atlas de la Chine*, Autrement

 **Histoire, épistémologie et didactique de la géographie** - Responsable de l'UE : Christine ROMÉRO

Volume horaire : 18CM+18TD Coeff. 5 - 5 ECTS

MCC : Session 1 : 2 CC x30% + 1 CT 40% écrit 2h - Session 2 : 100% CT écrit 2h

RSE: S1 : 100% CT écrit 2h - Session 2 : 100% CT écrit 2h

## Descriptif de l'enseignement :

Le cours présente l'histoire de la Géographie et l'évolution de ces principaux concepts et outils. Il vise à illustrer les processus des mutations des paradigmes scientifiques et la manière dont un savoir acquiert le statut de science et est transmis, notamment par l'école. Au-delà, il s'agit d'éclairer les principaux enjeux et les perspectives de la Géographie contemporaine. Les TD s'attachent à approfondir certaines thématiques et les principaux modèles et théories de l'organisation de l'espace.

Cet enseignement a pour objectif l'actualisation et l'approfondissement de la culture générale dans le domaine de l'histoire des idées ainsi que l'acquisition de bases en matière de didactique de la géographie. Il vise un approfondissement des savoir-faire en matière d'argumentation et de théorisation.

## Bibliographie :

- BAILLY A., FERRAS R. et PUMAIN D. (1995), *Encyclopédie de géographie*, Economica, 1167 p.
- BAVOUX Jean-Jacques (2002), *La géographie \_ objets, méthodes, débats*, Armand Colin, Collection U, 239 p
- BRUNET Roger (2001), *Le déchiffrement du monde*. Paris, Belin, Collection Mappemonde, 402 p.
- CLAVAL Paul (2001), *Epistémologie de la géographie*. Paris, Nathan Université, 266 p.
- LE ROUX Anne (2003), *Didactique de la géographie*, Presses universitaires de Caen, 267 p.
- SCHEIBLING Jacques (1994), *Qu'est-ce que la géographie ?* Paris, Hachette, 255 p.
- THUMERELLE Pierre-Jean (Dir. 2001), *Explications en géographie \_ démarches, stratégies et modèles*, SEDES, Collection DIEM, 160 p.

 **Aménagement touristique** - Responsable de l'UE : Jean-Marc ZANINETTI

Volume horaire : 15CM+15TD Coeff. 4 - 4 ECTS

MCC : Session 1 : 2 CC x30% + 1 CT 40% écrit 2h - Session 2 : 100% CT écrit 2h

RSE: S1 : 100% CT écrit 2h - Session 2 : 100% CT écrit 2h

### Descriptif de l'enseignement :

Ce cours étudie la mise en tourisme et les impacts divers de la fréquentation touristique sur les territoires et leur aménagement en vue de renforcer leur attractivité vis-à-vis des visiteurs domestiques et internationaux ou de limiter les effets collatéraux indésirables de cette activité. Tous les territoires, y compris les plus délaissés, peuvent être mis en tourisme, que ce soit en valorisant leur patrimoine culturel ou naturel ou simplement à la suite d'investissements qui créent des enclaves touristiques ex-nihilo, avec leurs environnements de simulacre (type Disneyland). La mise en tourisme du territoire requiert des aménagements substantiels : on étudiera l'impact des aménagements touristiques sur les transports, l'industrie de l'hospitalité et l'urbanisation du territoire, particulièrement sur les littoraux maritimes et lacustres, le développement de l'industrie des loisirs et des services associés à la consommation des visiteurs tant domestiques qu'étrangers, avec une attention soutenue aux formes émergentes de tourisme avec l'évolution des modes de consommation. Un point sera fait également la protection de l'environnement, l'émergence de tourisme de niche et alternatif et ses paradoxes. A l'heure de la mondialisation touristique, un point sera fait sur la place du tourisme dans le développement des pays du Sud global.

Les travaux dirigés permettront aux étudiants de réaliser des études de cas à partir d'ensembles de documents.

### Bibliographie (lectures obligatoires en caractères gras) :

Cooper Chris, Hall C Michael & al. (trad). 2011, Le Tourisme Aujourd'hui une Approche Internationale. Bruxelles, De Boeck, 227 p.

**Lecture obligatoire (contrôle des connaissances), Partie 1: « Du tourisme », Chap. 1 et 2, p. 9-36.**

Duhamel Philippe, 2013, « Le Tourisme: lectures géographiques », La Documentation Photographique n° 8094, Paris, La Documentation Française, 64 p.

**Lecture obligatoire : « Le point sur... », p. 2-16.**

Fagnoni Edith (coord.), 2017, Les espaces du tourisme et des loisirs, Paris, Armand Colin, 465 p.

Lozato-Giotard Jean-Pierre (dir.), 2014, Management du tourisme : Territoires, offres et stratégies, 3e édition, Londres, Pearson, 380 p.

Violier Philippe, 2008, Tourisme et développement local, Paris, Belin, 191 p.

 **Langue vivante** - Responsable de l'UE : LANSAD  
Volume horaire : 18TD Coeff. 2 - 2 ECTS

### Descriptif de l'enseignement et objectifs :

Approfondissement de la pratique d'une langue vivante.

Allemand : L'enseignement d'Allemand pour spécialistes des autres disciplines travaille sur toutes les compétences écrites et orales et est organisé par groupes de niveau (A2/2 à B1+).

### Objectifs :

Donner une base en langue vivante ;

Passer à la pratique de la langue parlée et écrite

Pratiquer et connaître la littérature et la civilisation d'une langue vivante

---

## Semestre 6 - Parcours Aménagement – Environnement

---

 **Hydrologie spatiale** - Responsable de l'UE : Rachid NEDJAI

Volume horaire : 15CM+15TD Coeff. 4 - 4 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC écrit 3h - Session 2 : 100% CT écrit 2h

RSE: S1 : 100% CT écrit 3h - Session 2 : 100% CT écrit 2h

### Descriptif de l'enseignement :

A l'heure où les outils informatiques et plus particulièrement des Systèmes d'information géographique se démocratisent, l'accès à ces techniques permet de produire de la données rapidement et en quantité non négligeable. Cette rapidité d'exécution n'est pas sans poser de problème de méthodes et de validité des informations générées. L'environnement est une question cruciale qui bénéficie à l'instar des autres thématiques à caractère sociétale, l'hydrologie bénéficie amplement de ces nouvelles techniques. Afin de faciliter l'usage de ces nouvelles techniques au domaine de l'eau et préparer l'étudiant à un Master spécialisé dans le domaine, l'intégration de Systèmes d'Information Géographique ayant un mode de représentation image s'est avérée nécessaire. L'UE présentera dans un premier temps les outils dédiés à cette thématique, tentera de faire une typologie de ces techniques et leur usage dans la création de la donnée hydrologique. Elle reposera dans un second temps sur l'utilisation de certains outils pour la définition des territoires de l'eau (bassin versant), la détermination des écoulements par la définition du réseau hydrographique et finalement par le calcul des principaux paramètres de ces entités spatiales. L'étudiant prendra connaissance à travers cette approche des contraintes techniques liées essentiellement à la donnée à fournir, sa précision, son degré de validité. Une phase pratique de plusieurs séances de TD permettra la prise en main de certains outils performants et utiles à l'hydrologie.

 **Période d'observation en milieu professionnel** - Responsable de l'UE :

Rachid NEDJAI

Volume horaire : 6TD Coeff. 3 - 3 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC écrit 2h - Session 2 : 100% CT écrit 2h

RSE: S1 : 100% CT écrit 2h - Session 2 : 100% CT écrit 2h

### Descriptif de l'enseignement :

Découverte d'un métier lié à une formation en géographie au travers d'un stage d'observation obligatoire d'une durée de deux semaines en rapport avec les métiers de la géographie, de la cartographie, de l'information géographique, de l'aménagement, du développement local ou de l'environnement ;

Remarque : le stage peut être complété par des séminaires d'intervenants professionnels.

### Objectifs :

Être capable d'intégrer une entreprise demandant des capacités d'analyse et de synthèse de l'espace géographique. S'entraîner aux techniques de recherche de stage en vue d'une poursuite d'études en Master.

### Bibliographie:

Guide des formations en Sciences géographiques dans l'Enseignement supérieur français, Paris, PRODIG, CNRS, 2011. <http://infogeo.univ-paris1.fr/Fichiers/Guide-formations.html>

---

## Semestre 6 - Métiers de l'enseignement et de la formation (MEF)

---

 **Pouvoirs et sociétés en Occident à l'époque contemporaine** - Respon-

sable de l'UE : Jean GARRIGUES

Volume horaire : 24CM Coeff. 4 - 4 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CT écrit 4h - Session 2 : 100% CT écrit 4h

RSE: S1 : 100% CT écrit 4h - Session 2 : 100% CT écrit 4h

### Descriptif de l'enseignement :

La démocratie aux Etats-Unis et en Europe d'une Guerre à l'autre (1914-1946)

On étudiera l'évolution du modèle démocratique (institutions, forces politiques, contre-pouvoirs, opinion...) dans les grands pays d'Europe occidentale et aux Etats-Unis, des débuts de la Première Guerre mondiale à la fin de la Seconde. On pourra ainsi mesurer l'impact de ses conflits et de la crise de l'entre-deux-guerres sur les différents modèles démocratiques, et leur capacité de résistance à la tentation de l'autoritarisme ou du totalitarisme.

### Bibliographie :

S. Berstein (dir), *La Démocratie libérale*, PUF, 1998.

-S. Guillaume (dir), *La Démocratie aux Etats-Unis et en Europe de 1918 à 1989*, Armand Colin, 1999.

-M. Matard-Bonucci (dir), *La Démocratie au XXe siècle : Europe de l'Ouest, Etats-Unis 1918-1989*, Atlande, 2000.

 **Enseigner l'Histoire-géographie au collège et au lycée** - Responsable de l'UE : Walter BADIÉ

Volume horaire : 20TD Coeff. 3 - 3 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CT écrit 1h30 - Session 2 : 100% CT écrit 1h30

RSE: S1 : 100% CT écrit 1h30 - Session 2 : 100% CT écrit 1h30

### Descriptif de l'enseignement :

- Étude des textes officiels et de leur mise en œuvre dans les classes.
- Analyse des démarches et des outils didactiques mobilisés par les enseignants.
- Analyse de manuels scolaires.
- Réflexion sur les questions sensibles en histoire et en géographie

### Objectifs :

- Sensibiliser à l'enseignement de l'histoire – géographie au collège et au lycée.
- Connaître les finalités de ces enseignements.
- Connaître les programmes en vigueur.

### Bibliographie:

DE COCK Laurence et PICARD Emmanuel, *La fabrique scolaire de l'histoire*, 2009. 212 p.

MEVEL Yannick et TUTIAUX-GUILLON Nicole, *Didactique et enseignement de l'Histoire-Géographie au Collège et au Lycée*, Éditions Publibook, 2013. 294 p.



## Bureau des Relations Internationales

Bureaux 024 & 025

02 38 49 47 73

[international.llsh@univ-orleans.fr](mailto:international.llsh@univ-orleans.fr)



### Etudier à l'étranger :

Grâce à la mobilité ERASMUS + (Séjour d'études en Europe)

Grâce à ce programme, les étudiants ont la possibilité de valider un semestre ou une année universitaire dans une de nos universités partenaire en Europe en obtenant une bourse de l'Union Européenne.

Selon le département dans lequel vous étudiez, une liste précise d'universités offrant des cours correspondant à votre cursus est déterminée.

Grâce au programme d'échanges de l'Université d'Orléans (séjour d'études hors Europe)

L'Université d'Orléans a signé des accords de coopération avec des universités étrangères Hors Europe qui permettent également aux étudiants de valider un semestre ou une année universitaire. En moyenne, 60 étudiants y participent chaque année.

Les pays concernés sont : l'Argentine, l'Australie, le Brésil, le Chili, la Chine, la Corée du Sud, les Etats-Unis, le Japon, le Mexique, le Pérou et le Canada (Québec).

Pour plus d'information sur le programme d'échanges hors-Europe, nous vous invitons à contacter directement la Direction des Relations Internationales (DRI) qui gère ces échanges : [mobilite.he@univ-orleans.fr](mailto:mobilite.he@univ-orleans.fr)



### Les doubles-diplômes :

L'UFR LLSH propose des double-diplômes, un au niveau Licence et deux au niveau Master. Il s'agit d'un parcours de formation dont le cursus est organisé par deux ou plusieurs universités.

Encadré par deux enseignants coordinateurs, vous effectuez une partie de votre mobilité dans votre université d'origine et une autre dans l'université partenaire. La validation de votre formation se fonde sur l'obtention d'ECTS et aboutit à la délivrance d'un diplôme reconnu en France et dans le pays de l'université partenaire. Le but d'un double-diplôme est d'offrir aux étudiants des parcours de formation multiculturels de qualité, qui favorisent leur intégration dans le milieu socio-professionnel.

L'UFR LLSH propose un double-diplôme de Licence Langues Etrangères Appliquées spécialité Anglais/Allemand avec l'Université de Siegen (Allemagne), un double-diplôme de master d'histoire spécialité Pouvoirs, Cultures et Sociétés avec l'université Jagellone de Cracovie (Pologne) ainsi qu'un double-diplôme de master de géographie spécialité Développement Durable Local des Territoires Emergents avec l'université de Iasi (Roumanie).

Pour plus de renseignements sur les maquettes d'enseignements, nous vous invitons à prendre rendez-vous avec le BRI.



### **Autres services de l'Université pouvant vous informer :**

**Direction des Relations Internationales (D.R.I)**

**Château de la Source : [dri@univ-orleans.fr](mailto:dri@univ-orleans.fr)**



## Bureau des Stages et de l'Insertion Professionnelle

Bureaux 167

02 38 49 40 86 ou 02 38 41 71 44

[stages.llsh@univ-orleans.fr](mailto:stages.llsh@univ-orleans.fr)

### Le Stage

Élément incontournable du parcours universitaire, le stage représente souvent un tremplin vers une première embauche. Vous trouverez sur cette page des informations concernant les démarches administratives liées au stage, mais également diverses pistes pour trouver un stage ou un job à l'étranger.



#### A quoi ça sert ?

Obtenir un premier contact avec l'environnement professionnel auquel vous vous destinez

Mettre en pratique les compétences acquises à travers votre formation

Développer votre réseau professionnel



#### Comment ça marche ?

Le stage représente une période de formation qui a pour but de vous sensibiliser aux divers aspects de la vie professionnelle. La recherche et le choix du stage relèvent d'une démarche personnelle et réfléchie en fonction de votre projet. Le stage doit faire l'objet d'une mission précise, définie en concertation avec vous et l'entreprise qui vous accueille. Il s'agit autant d'une valeur ajoutée pour vous que pour la structure. Le stage peut avoir lieu au sein d'une entreprise, d'une association ou d'une administration en France ou à l'international.

Au sein de l'entreprise, vous êtes encadré par un maître de stage qui vous guidera tout au long de votre mission. Dans votre filière, un enseignant-tuteur apporte une lecture externe à l'entreprise et vous oriente dans la rédaction de votre rapport.

o Qu'est-ce que c'est une convention de stage ?

Véritable contrat de travail entre vous, l'université et la structure qui vous accueille, la convention donne un cadre juridique à votre stage. Elle vous permet de définir clairement vos missions et vos conditions de travail (horaires, gratification, protection sociale, etc.).

Au niveau de l'UFR LLSH, le Bureau des stages et de l'insertion professionnelle vous accompagne d'une part, dans votre recherche de lieux de stages, la construction de vos outils de communication tels que le CV ou la lettre de motivation et d'autre part, pour le suivi administratif de votre stage, notamment la signature de votre convention.

Vous êtes évalué par votre structure d'accueil, à travers une grille d'évaluation remplie par votre maître de stage, votre rapport de stage et une soutenance devant un jury composé de votre maître de stage et de votre enseignant-tuteur.



### **Qu'est-ce que c'est une convention de stage ?**

Véritable contrat de travail entre vous, l'université et la structure qui vous accueille, la convention donne un cadre juridique à votre stage. Elle vous permet de définir clairement vos missions et vos conditions de travail (horaires, gratification, protection sociale, etc.).



### **Autres services de l'Université pouvant vous informer :**

**Direction de l'orientation et de l'Insertion professionnelle (DOIP)**  
**Espace Stage Emploi Entreprise (E.S.E.E)**  
**1er étage de la Maison de l'étudiant**  
**02 38 49 45 47 – [stage.emploi@univ-orleans.fr](mailto:stage.emploi@univ-orleans.fr)**



## Service des études et de la scolarité

scolarite.llsh@univ-orleans.fr

---

### **Responsable du service - Bureau 124**

**Mme Isabelle HENRY**

scolarite.llsh@univ-orleans.fr

### **Accueil - Hall de l'UFR**

**Mme Eliane FAYTRE**

02 38 49 25 00

### **Scolarité administrative - Bureau 123**

**Mme Laura DA SILVA-CHARPENTIER**

02 38 41 71 01

inscriptions.llsh@univ-orleans.fr

**Mme Céline LECLERC**

02 38 49 24 85

inscriptions.llsh@univ-orleans.fr

**Mme Péggy LECUYER**

02 38 49 24 85

inscriptions.llsh@univ-orleans.fr

## **Scolarité pédagogique Licences - Bureau 121**

**Mme Françoise DAUDI (LP Cartographie, LP Développement rural, Erasmus)**

02 38 41 70 83

[licences.llsh@univ-orleans.fr](mailto:licences.llsh@univ-orleans.fr)

**M. Sylvain BIGOT (Lettres et LLCER)**

02 38 41 73 28

[licences.llsh@univ-orleans.fr](mailto:licences.llsh@univ-orleans.fr)

**Mme Vanessa MARCHAND (LEA)**

02 38 49 24 79

[licences.llsh@univ-orleans.fr](mailto:licences.llsh@univ-orleans.fr)

**Mme Sandrine PERNICE (SDL – Histoire, Géographie et Passerelle handicap)**

02 38 41 71 65

[licences.llsh@univ-orleans.fr](mailto:licences.llsh@univ-orleans.fr)



## La Bibliothèque Universitaire

02 38 41 71 85

Site web : <http://scd.univ-orleans.fr>

Site web de la BU LLSH : <http://scd.univ-orleans.fr/bu-lettres-langues-sciences-humaines>

### *Horaires d'ouverture :*

Du lundi au vendredi ==> de 8h à 20h

Le samedi, la BU Droit-Economie-Gestion est ouverte de 9h30 à 16h30.

**ATTENTION : Les horaires varient en fonction des périodes de cours.  
Consultez le calendrier annuel sur le site de la BU <http://scd.univ-orleans.fr/>**



### **Les collections de la BU LLSH couvrent les disciplines suivantes :**

*Beaux-Arts ; Géographie ; Histoire ; Langues ; Littératures ; Philosophie ; Psychologie ; Religions et Sciences sociales*

Le **catalogue** de la BU est disponible sur le site web et répertorie l'ensemble de la documentation disponible : documents imprimés (livres, revues, etc.) et ressources numériques (revues et livres en ligne, bases de données, thèses, etc.).

La **documentation numérique** est accessible sur le campus et à distance 7 jours sur 7 et 24h sur 24 via le site web de la BU, rubrique « Explorer les ressources numériques ». L'identification se fait avec le compte ENT. Nos **fiches disciplines** permettent de s'orienter facilement dans l'offre de ressources numériques.

La BU LLSH propose aussi **des formations documentaires, des ateliers et le service d'aide à la recherche documentaire MICADO.**

**N'hésitez pas à solliciter les bibliothécaires pour vous guider dans notre offre documentaire et de services.**



## Service audiovisuel et multimédia

Bureau 171

02 38 41 71 13

[audiovisuel.multimedia.llsh@univ-orleans.fr](mailto:audiovisuel.multimedia.llsh@univ-orleans.fr)

### Le service audiovisuel est chargé :

De la gestion de la salle libre-service équipée de télévisions, de magnétoscopes, de lecteurs DVD

Du prêt de matériels pour la réalisation d'enquêtes et d'exposés (caméscopes, magnétophones,...)

### La salle multimédia :

La salle multimédia est composée de postes informatiques, d'une imprimante laser noir et blanc.

Un accès gratuit à Internet (recherches pour exposés et rapports, revues de presse, inscription aux concours, recherche d'un emploi ou d'un stage, courriel).

**Dès son inscription, tout étudiant possède une adresse électronique sur le :**

**<http://www.univ-orleans.fr/e-campus/>**



## Accompagnement du handicap

### Bureau 121

enseignant : [philippe.godiveau@univ-orleans.fr](mailto:philippe.godiveau@univ-orleans.fr)

administratif : [sandrine.pernice@univ-orleans.fr](mailto:sandrine.pernice@univ-orleans.fr)

Vous avez des difficultés temporaires ou permanentes liées à des troubles de la santé, à un handicap d'ordre sensoriel, moteur, psychologique, cognitif ou à une situation particulière (grossesse pathologique, hospitalisation...) ?

*La Passerelle Handicap se met à votre disposition pour accompagner votre réussite :*

- une équipe vous accueille, vous informe et vous accompagne dans la construction de vos projets de formation ;
- en relation avec l'ESEE et la SUJO, elle vous guide jusqu'à votre insertion professionnelle ;
- elle vous propose un lieu convivial d'échange et de travail équipé de postes informatiques et d'outils adaptés (ZoomText, Jaws, téléagrandisseur, machine à lire...).

### Le Service Passerelle Handicap propose un soutien pour :



#### *L'accès aux savoirs et aux diplômes :*

aide aux études grâce aux contrats étudiants (preneur de notes, soutien pédagogique...);

aménagements des examens (secrétaire, majoration de temps, interprète...);

adaptation des documents pédagogiques (transcription braille, agrandissement...);

prêt de matériel spécialisé (ordinateurs, dictaphones...);



### *La vie étudiante :*

aide aux déplacements et repas ;

accompagnement dans vos démarches administratives ;

aide à l'obtention de logements adaptés à proximité ;

accès aux pratiques culturelles, physiques et sportives ;

promotion de la participation à la vie associative : association Etudihand.

Des correspondants handicaps assurent le relais vers la Passerelle, dans chaque composante et antenne.

### **A l'UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines :**

- le correspondant enseignant est Philippe Godiveau
- la correspondante administrative est Sandrine Pernice

**Contactez-nous dès que possible pour que nous préparions ensemble votre rentrée !**

**Passerelle Handicap – Pôle Vie Etudiante  
Maison de l'Étudiant**

Rue de Tours – B.P. 6749  
45067 Orléans Cedex 2

Tél : 02.38.41.71.76 / [passerelle.handicap@univ-orleans.fr](mailto:passerelle.handicap@univ-orleans.fr)

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30 (18h00 le vendredi)

[www.univ-orleans.fr/handicap](http://www.univ-orleans.fr/handicap)

**Happy Campus Day : 13 septembre**

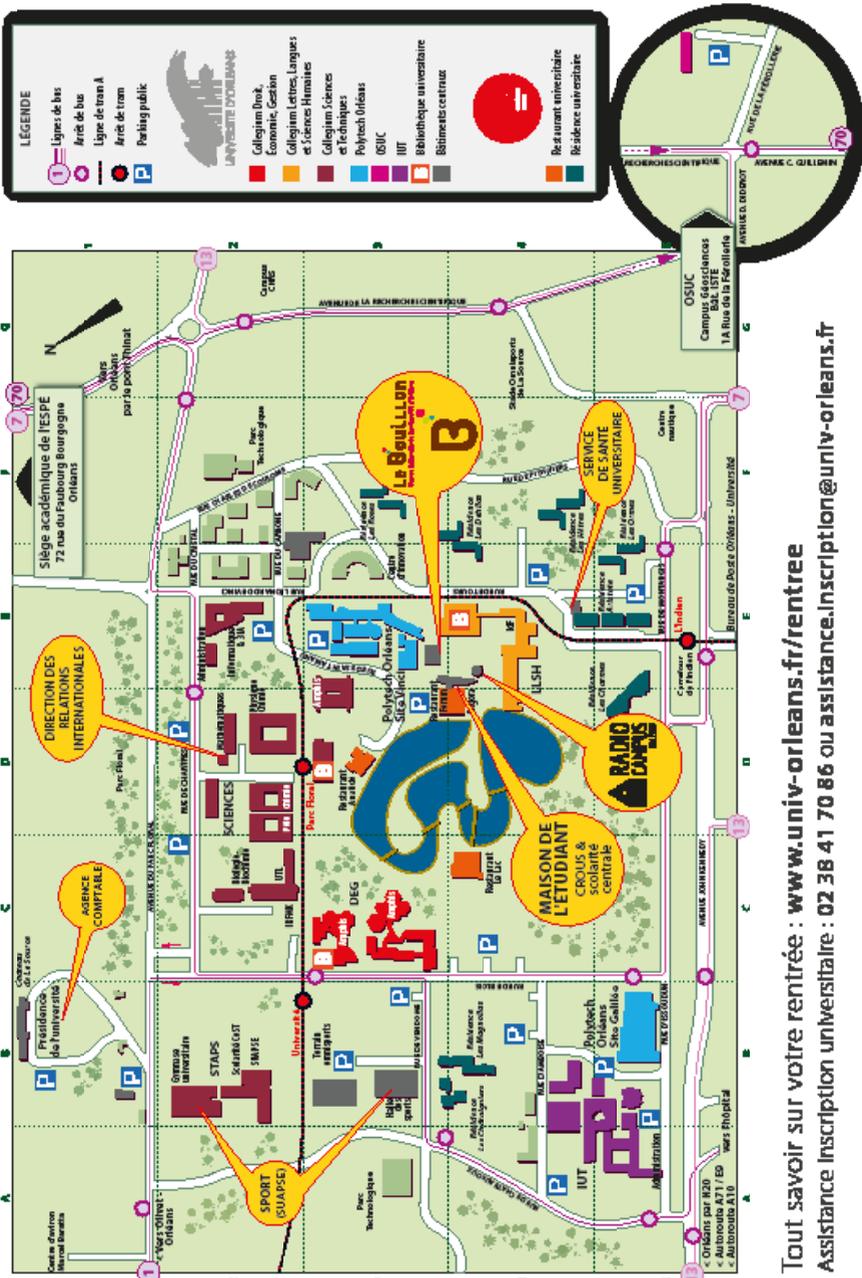
**Journées de la mobilité internationale : 10 et 11 octobre**

**Semaine de L'Orientation et de l'Insertion Professionnelle : 19 au 23 novembre**

**Salon de l'étudiant : 1er décembre**

**A partir de janvier 2019 : événements organisés dans le cadre du 50e anniversaire de l'UFR LLSH**

# Bienvenue à l'Université d'Orléans



Tout savoir sur votre rentrée : [www.univ-orleans.fr/rentree](http://www.univ-orleans.fr/rentree)  
Assistance inscription universitaire : 02 38 41 70 86 ou [assistance.inscription@univ-orleans.fr](mailto:assistance.inscription@univ-orleans.fr)

**UFR LLSH**  
10 rue de Tours,  
45100 Orléans La Source